



# PRESAGE

Programme de Recherche et d'Enseignement  
des SAvoirs sur Le GENre

**Rapport d'activité**  
**2010-2012**  
&  
**Programme de travail 2013**

<b>1. LE MOT DES RESPONSABLES .....</b>	<b>3</b>
<b>2. LES MISSIONS.....</b>	<b>5</b>
<b>3. LES ENSEIGNEMENTS .....</b>	<b>8</b>
3.1 Le Collège Universitaire .....	8
3.1.1 Les cours séminaires.....	8
3.1.2 Les cours électifs .....	9
3.2 Masters.....	9
3.2.1 Un cours de tronc commun aux Masters.....	9
3.2.2 Des cours dans les différents masters .....	9
3.4 Les campus en région.....	10
3.5 Les enseignements des professeur-e-s « invité-e-s » .....	10
3.6 Les avancées à réaliser.....	11
<b>4. LA RECHERCHE.....</b>	<b>13</b>
4.1 L'équipe de recherche.....	13
4.1.1 Les centres de recherche de Sciences Po.....	13
4.1.2 L'école de Droit.....	15
4.2 Un réseau de chercheur-e-s associé-e-s à PRESAGE.....	16
4.3 Les chercheur-e-s invité-e-s .....	17
4.4 Les travaux de recherche déjà réalisés.....	17
4.5 Les recherches en cours .....	19
4.6 Les recherches futures.....	20
4.7 L'ouverture à l'international .....	21
4.8 La recherche au service des politiques d'égalité.....	22
4.9 Séminaires, journées d'étude, colloques et conférences .....	23
4.9.1 Les séminaires de recherche .....	23
4.9.2 Les journées d'étude.....	25
4.9.3 Les colloques .....	26
4.9.4 Les conférences PRESAGE.....	27
<b>5. LA FORMATION CONTINUE .....</b>	<b>30</b>
<b>6. LE PARTENARIAT AVEC GDF SUEZ.....</b>	<b>31</b>
6.1 Mécénat.....	31
6.2 Activités pour GDF SUEZ.....	32
<b>7. LA DIFFUSION DES SAVOIRS.....</b>	<b>36</b>
<b>8. AUTOUR DE PRESAGE .....</b>	<b>38</b>
<b>9. PRESAGE EN QUELQUES CHIFFRES.....</b>	<b>39</b>
<b>10. ANNEXES .....</b>	<b>40</b>

## 1. LE MOT DES RESPONSABLES

Créé au sein de l'OFCE (Observatoire Français des Conjonctures Economiques) et développé conjointement avec Sciences Po, le programme PRESAGE (Programme de Recherche et d'Enseignement des Savoirs sur le Genre) a été officiellement lancé le 10 mai 2010. Le projet était ambitieux puisqu'il s'agissait d'introduire une perspective de genre dans l'ensemble des activités de Sciences Po : la recherche, l'enseignement et la formation continue, et ceci de façon transversale et pluridisciplinaire. Sans le soutien de Jean-Paul Fitoussi, de Richard Descoings et de Michel Gardette, ce programme n'aurait pas pu voir le jour : nous les en remercions.

PRESAGE a comblé un besoin en fédérant, en rassemblant, en dynamisant et en rationalisant les études de genre à Sciences Po. Le programme a désormais acquis une notoriété incontestable au sein de l'institution, parmi les chercheur-e-s et les étudiant-e-s, mais aussi parmi le personnel administratif. Les axes de recherche se multiplient, les coopérations entre les centres de recherche de Sciences Po s'intensifient et de nombreux cours ont été introduits. A l'extérieur, PRESAGE est désormais identifié comme le programme d'études de genre de Sciences Po, comme en témoignent les projets de recherche communs avec des universités et les collaborations avec d'autres centres de recherche. Les enseignements proposés constituent un véritable atout qui donne à l'offre pédagogique de Sciences Po un caractère singulier. Ces cours sont appréciés par les étudiant-e-s (les étudiant-e-s étrangers-ères étaient déjà habitué-e-s à ce type d'approches). Les nombreuses invitations à présenter la démarche de PRESAGE et/ou certains travaux de recherche particuliers réalisés dans le cadre du programme permettent de diffuser et de valoriser nos activités.

PRESAGE collabore avec le groupe GDF SUEZ, partenaire fondateur du programme, sans lequel de nombreuses actions n'auraient pas pu être réalisées. Nous remercions Valérie Bernis, Directrice Générale Adjointe de GDF SUEZ, pour son soutien et l'intérêt qu'elle porte à nos travaux. Ce partenariat repose sur un échange novateur entre la recherche académique et les pratiques des grandes entreprises en matière d'égalité professionnelle.

Ces deux premières années sont riches en réalisations et de nombreux objectifs ont été atteints. PRESAGE est un succès, ce qui permet son ouverture à l'international en tissant des liens avec des universités étrangères. Pour autant, il reste encore beaucoup à faire. Les enseignements peinent à se développer dans certains masters et écoles. De plus, rien

n'est encore institutionnalisé dans l'école doctorale ; or développer de nouveaux champs de recherche requiert la formation de futur-e-s chercheur-e-s. Concernant la formation continue, aucune avancée majeure n'a été réalisée, malgré les besoins de formation professionnelle en matière d'égalité.

Enfin, Sciences Po, en tant qu'établissement d'enseignement supérieur et de recherche, n'a pas engagé en son sein une démarche forte en matière d'égalité. Il s'agit donc de nouveaux défis qu'il nous faut relever dans les années à venir.

Françoise Milewski et Hélène Périvier

## 2. LES MISSIONS

PRESAGE a été développé conjointement par l'OFCE, Observatoire français des conjonctures économiques, et Sciences Po. Ses missions consistent à diffuser les savoirs sur le genre issus de la recherche et à dynamiser l'élaboration de ces connaissances en favorisant les coopérations entre chercheur-e-s de disciplines et de nationalités différentes. Dans la plupart des centres de recherche de Sciences Po : Centre d'études européennes (CEE), Centre d'histoire, Centre de recherche en sciences sociales de l'international (CERI), Centre de recherches politiques (CEVIPOF), Centre de sociologie des organisations (CSO), Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), des chercheur-e-s ont déjà développé un axe genre dans leurs travaux. Le programme rassemble et valorise cette production de connaissances pour en accroître la visibilité.

La diffusion de ces savoirs passe avant toute chose par leurs enseignements auprès des étudiant-e-s. Sciences Po propose désormais une offre pédagogique transversale sur ce champ. Au-delà de la formation initiale, la formation continue devrait progressivement être enrichie par des modules portant sur les questions relatives à l'égalité entre les sexes, le genre, etc. La diffusion passe aussi par l'organisation de conférences, accessibles en téléchargement sur le site de PRESAGE, qui permettent d'ouvrir à un public large des sujets souvent réservés aux académiques.

Enfin, la mission de PRESAGE est aussi de mettre ces savoirs à la disposition des acteurs et actrices de la société civile, pour faciliter l'élaboration et la mise en œuvre des politiques d'égalité par les décideurs publics, les entreprises, les associations, etc. Le partenariat avec le groupe GDF SUEZ ouvre des perspectives de collaborations riches tant pour l'entreprise que pour le programme.

■ L'approche est transversale : toutes les disciplines présentes à Sciences Po (science politique, droit, économie, sociologie, histoire, relations internationales, ...) sont concernées dans leurs spécificités comme dans leurs interrelations.

■ PRESAGE s'inscrit dans la recherche menée ces dernières décennies, en prenant en compte les termes : femmes-hommes, sexe, rapports sociaux de sexe, genre, queer, qu'ils soient des concepts, des catégories, des modèles ou des notions classiques.

■ L'intérêt de cette approche est de rendre possible une réflexion dynamique sur la construction des inégalités, la pensée de l'égalité et sur l'analyse des politiques d'égalité.

PRESAGE est doté d'un conseil scientifique, composé de personnalités de disciplines et de nationalités diverses et d'un comité de pilotage.

Responsables : Françoise Milewski et Hélène Périvier

Chargée de mission : Charlène Lavoir

Chargée d'étude : Chiara Noé

Comité de Pilotage :

■ Hervé Crès, directeur de l'école doctorale et ancien directeur des études et de la scolarité, Sciences Po.

■ Michel Gardette, directeur adjoint, directeur de l'information scientifique, Sciences Po.

■ Jean-Paul Fitoussi, professeur émérite, directeur de recherche, ancien président de l'OFCE.

■ Bruno Latour, professeur, ancien directeur scientifique, Sciences Po.

■ Réjane Sénac, chargée de recherche CNRS, CEVIPOF.

Conseil Scientifique :

■ Elisabeth Badinter, philosophe.

■ Marie Duru-Bellat, sociologue, professeure, Sciences Po.

■ Nancy Folbre, économiste, professeure, University of Massachusetts.

■ Geneviève Fraisse, philosophe, directrice de recherche, CNRS.

■ Nancy Fraser, philosophe, professeure, New School University of New York.

■ Françoise Héritier, anthropologue et ethnologue, professeure honoraire, EHESS, Collège de France.

■ Annie Junter, juriste, titulaire de la Chaire d'études l'égalité entre femmes et hommes, Université Rennes 2.

■ Marie Mercat-Bruns, juriste, maîtresse de conférences en droit privé, Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM).

■ Danièle Meulders, économiste, professeure, Université Libre de Bruxelles.

■ Bruno Perreau, politiste, assistant professor, Massachusetts Institute of Technology.

■ Michelle Perrot, historienne, professeure émérite, Université Denis Diderot.

■ Amartya Sen, économiste, professeur, Harvard University.

### 3. LES ENSEIGNEMENTS

A la rentrée universitaire de 2012, les enseignements de PRESAGE se déploient dès la première année de collège universitaire jusqu'en master. A travers une offre pédagogique transversale, l'objectif est de s'assurer que chaque étudiant-e diplômé-e de Sciences Po ait pu suivre au moins un enseignement questionnant le genre, l'égalité ou toute perspective issue de ce champ de recherche durant son cursus universitaire.

#### 3.1 Le Collège Universitaire

Au Collège Universitaire (CU), dès la première année, des cours électifs et des cours séminaires.

##### 3.1.1 Les cours séminaires

Les étudiant-e-s de deuxième année de CU ont accès à sept cours séminaires dans les disciplines fondamentales enseignées à Sciences Po: droit, économie, histoire, science politique et sociologie :

-  « Approches sociologiques du genre », Marie Duru-Bellat
-  « L'histoire au défi du genre », Elissa Mailänder
-  « Gender and Queer Law », Marie Mercat-Bruns
-  « Genre et politique », Janine Mossuz-Lavau
-  « L'économie au défi du genre », Hélène Périvier
-  « La science politique au défi du genre », Réjane Sénac

Les cours de droit, d'économie et d'histoire s'insèrent dans le cadre d'une spécialisation disciplinaire des étudiant-e-s. Ainsi, ceux ou celles optant pour le droit comme discipline majeure peuvent s'inscrire dans le cours de Marie Mercat-Bruns. Il en est de même pour l'histoire ou l'économie. En plus de ce cours issu d'un choix de spécialisation disciplinaire, les étudiant-e-s peuvent suivre le cours de sociologie de Marie Duru-Bellat, ou celui de science politique de Réjane Sénac, ou encore celui de Janine Mossuz-Lavau.

L'objectif général de ces cours est de montrer en quoi l'adoption d'une perspective genrée, sexuée et/ou féministe a constitué un véritable défi pour les sciences sociales. Ce faisant, les outils, les concepts et les paradigmes théoriques de ces disciplines ont été repensés. L'approche est de nature épistémologique.

### 3.1.2 Les cours électifs

En première année et deuxième année de CU, les étudiant-e-s peuvent choisir de suivre des cours spécifiques :

-  « Art, History, Gender » , Elisabeth Lebovici
-  « Gender and Ethnicity in Comparative Perspective : the History of Social Movement in France and in the United States since 1945 », Angéline Escafré
-  « Gender and Queer Law » , Marie Mercat-Bruns
-  « Gender in French Cinema », 1950-2000, Edward Baron Turk
-  « Genre et politique », Janine Mossuz-Lavau
-  « Initiation aux problématiques de Genre », Clémentine Autain
-  « Introduction aux études sur le genre et la sexualité », Alexandre Jaunait
-  « L'identité sexuelle en question », Emmanuelle Huisman-Perrin
-  « Perspectives: theorizing gender in a transnational world », Kyoko Kusakabe

## 3.2 Masters

En Master (M), un cours commun aux masters et des cours spécifiques dans des masters ont été introduits. Au semestre d'automne 2013 doit s'ouvrir un second cours de tronc commun.

### 3.2.1 Un cours de tronc commun aux Masters

Au semestre d'automne 2011, un cours de philosophie a été ouvert. Il est accessible à tou-te-s les étudiant-e-s inscrit-e-s en master à Sciences po sans distinction de leur choix de spécialisation.

-  « Pensées des sexes et démocratie » Geneviève Fraisse.

Ce cours est enregistré et disponible en podcast sur le site internet de PRESAGE. Il est également ouvert aux auditeurs libres, une exception au sein de Sciences Po. Ces deux actions participent à une diffusion plus large des savoirs.

### 3.2.2 Des cours dans les différents masters

Ces cours sont ouverts aux étudiant-e-s inscrit-e-s dans les masters spécifiques.

-  Master des affaires européennes :

- « Les inégalités entre les femmes et les hommes en Europe/Gender inequality in Europe », Françoise Milewski, Annie Junter et Réjane Sénac
- 📍 Paris School of International Affairs (PSIA) :
  - « Trade, gender and globalization », Kyoko Kusakabe
  - « The Politics of reproduction », Maya Judd
  - « Le genre dans les Relations Internationales: théories et pratiques », Amélie Le Renard (ce cours ne sera plus disponible en 2013)
  - « Gender and International Relations », Karoline Postel-Vinay et Charles Tennenbaum (ce cours ne sera plus disponible en 2013)
  - « Gender and Armed Conflict », Carol Mann
- 📍 Master gestion des ressources humaines :
  - « Managing gender equality in the workplace », Maxime Forest
- 📍 Ecole de droit :
  - « Comparative Employment-Discrimination Law » par Marie Mercat-Bruno

### 3.4 Les campus en région

Enfin l'offre pédagogique de PRESAGE est présente dans la mosaïque des cours électifs proposés à Sciences Po, sur le campus de Paris, mais aussi sur les campus de Poitiers, du Havre, de Reims et de Menton.

- 📍 Campus de Reims: « Perspectives: Theorizing gender in a transnational world », Cynthia Tolentino.
- 📍 Campus de Poitiers : « Introduction aux études sur le genre et la sexualité », Alexandre Jaunait.
- 📍 Campus du Havre : « Gender and development », Kyoko Kusakabe.
- 📍 Campus de Menton : « Questions de genre au Moyen-Orient », Élisabeth Marteu (ce cours n'est plus proposé en 2013).
- 📍 Campus de Reims : « Perspectives », Cynthia Tolentino, Nathalie Morel, Brigitte Rollet.

### 3.5 Les enseignements des professeur-e-s « invité-e-s »

- 📍 1er semestre 2012, Dr Kyoko Kusakabe, associate professor, Asian Institute of technology
  - Paris School of International Affairs: « Trade, gender and globalization »
  - Campus du Havre : « Gender and development »

❖ Décembre 2012, Pr Ronald Oaxaca, Professeur d'Economie à l'Université de l'Arizona,

■ Séminaire de micro-économétrie appliquée à l'école doctorale d'économie

### 3.6 Les avancées à réaliser

L'offre des cours en Masters doit se développer dans l'avenir. Un deuxième cours de tronc commun sera ouvert durant l'année universitaire 2013-2014. Par ailleurs, certains masters devraient accueillir un enseignement sur le genre au regard de leur spécialisation, de leurs débouchés professionnels et de la présence d'enseignements de ce type dans le cadre des formations équivalentes dispensées ailleurs en Europe et à l'international.

Le Master Affaires publiques doit accueillir des cours spécifiques sur le genre. En effet, dès lors que la question de l'égalité entre femmes et hommes, la lutte contre les discriminations et, plus largement, la prise en compte du « genre » dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques ainsi que dans la gestion des personnels et des services publics, constituent désormais des éléments indispensables au déploiement de l'action publique à son suivi et à son évaluation.

Les Masters Human Rights and Humanitarian Action / International Development / Development Practice est également concerné, dans la mesure où la majeure partie des MA en development studies proposés par les institutions leaders en ce domaine comportent dans leur tronc commun d'enseignements, un cours théorique et/ou appliqué spécifiquement dédié à la problématique du genre. Ce cours doit être non seulement axé sur l'objectif d'égalité femmes-hommes tel que celui poursuivi par les acteurs publics majeurs des politiques de développement (ONU, Banque mondiale) depuis le milieu des années 1990, mais il doit aussi prendre en compte la dimension transversale des rapports sociaux de sexe dans l'ensemble des problématiques du développement (santé, contrôle des populations, environnement, alimentation, maîtrise des ressources, éducation, gestion des situations post-conflits...)

L'Ecole de droit peut continuer à accroître son offre pédagogique sur les rapports entre le genre et le droit. Le droit européen de la discrimination fondée sur le sexe, directe et indirecte, s'est beaucoup développé ces dernières années, tout comme la jurisprudence de la Cour de Justice. De surcroît, la forte dimension internationale et critique du curriculum de l'Ecole milite en faveur d'une plus grande visibilité des influences du « feminist legal theory » sur l'argumentation juridique ; ces courants sont pour l'instant évoqués dans différents cours de M1 et M2.

Plus concrètement, la transposition des directives européennes demeure une question pratique. Les futur-e-s professionnel-le-s du droit doivent être formé-e-s aux différentes conceptions de l'égalité entre les sexes (égalité formelle, égalité des chances, actions positives) et aux relations entre inégalités et non-discrimination. Les réflexions européennes sur le *gendermainstreaming* et la parentalité justifient également une sensibilisation des étudiants à ces problématiques qui touchent les évolutions du droit du travail et de la protection sociale. En outre, la clinique du droit, dans sa branche « Accès au droit » encadrée par Marie Mercat-Bruns, permettra aux étudiants de travailler sur des cas réels de discriminations, notamment celles fondées sur le sexe. En effet, cette nouvelle forme de pédagogie qui allie théorie et pratique, grâce à un cours méthodologique et un stage de terrain, constitue un axe de développement innovant et porteur. En effet, l'idée est de collaborer avec le Défenseur des droits pour suivre les dossiers en pointe sur les discriminations plus subtiles fondées sur le genre, notamment les discriminations multiples sous toutes ses formes : sexe et religion ; sexe et origine ; sexe et âge ; sexe et handicap. L'objectif est non seulement de faire appliquer le droit mais le rendre accessible quel que soit le sexe.

Des propositions d'enseignements seront de nouveau présentées aux directions des masters Human Rights and Humanitarian Action/ International Development/Development practice.

## 4. LA RECHERCHE

### 4.1 L'équipe de recherche

Les centres de recherche de Sciences Po et l'école de Droit ont développé des axes de recherche genre, inégalités entre les sexes, discrimination....

#### 4.1.1 Les centres de recherche de Sciences Po

OFCE, Observatoire français des conjonctures économiques

**Françoise Milewski** est économiste, chargée de mission auprès du président de l'OFCE. Elle est coresponsable du programme PRESAGE, responsable du groupe de recherche « Genre, emploi et politiques publiques » (GEPP), membre de l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes, membre du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, en qualité des personnes désignées en raison de leur compétence ou de leur expérience, et personnalité associée au Conseil économique, social et environnemental (CESE).

**Hélène Périvier** est économiste à l'OFCE, coresponsable du programme PRESAGE. Elle est titulaire d'un doctorat d'économie obtenu sous la direction de Jacques Le Cacheux à l'université Paris 1-Panthéon-La Sorbonne. Elle est membre du comité de rédaction de la revue Travail, Genre et Sociétés (TGS). Ses domaines de recherche concernent les politiques sociales et familiales, et les inégalités entre les sexes sur le marché du travail dans une perspective de comparaisons internationales.

**Chiara Noé** est économiste, chargée d'étude PRESAGE, accueillie à l'OFCE depuis janvier 2013 dans le cadre du partenariat PRESAGE – GDF SUEZ. Sa recherche porte sur l'économie de l'éducation et l'économie du travail dans une perspective sexuée. Elle est en charge, sous la direction d'Hélène Périvier, d'une étude micro économétrique réalisée sur les données de GDF SUEZ, permettant une analyse des inégalités femmes-hommes dans le groupe.

CEE, Centre d'études européennes

**Imola Strehö** est docteure en droit de l'Université Paris 2, Panthéon-Assas et diplômée du Collège d'Europe. Elle est chercheure associée au CEE où elle co-dirige le master Affaires européennes depuis septembre 2008. Sa recherche porte notamment sur le système judiciaire européen. De 2002 à 2008, avant de rejoindre

Sciences Po, elle était référendaire à la Cour de justice de l'Union européenne au Luxembourg. Auparavant, elle a été Emile Noël Fellow à la Harvard Law School et à la NYU School of Law où elle a été également la directrice exécutive du Jean Monnet Centre.

**Sophie Jacquot** est docteure en science politique. Sa thèse, soutenue en 2006 (IEP de Paris), portait sur « L'action publique communautaire et ses instruments. La politique d'égalité entre les femmes et les hommes à l'épreuve du gender mainstreaming ». Spécialiste de sociologie de l'action publique et de l'intégration européenne, ses travaux portent sur les transformations de l'action publique européenne, notamment dans le domaine social et de la prise en compte des discriminations.

**Nathalie Morel** est docteure en sociologie de l'Université Paris I depuis septembre 2007, Nathalie Morel a travaillé comme chercheuse post-doctorante à l'Institute for Futures Studies à Stockholm de 2008 à 2010. Elle est actuellement chercheuse associée au Centre d'Etudes européennes depuis décembre 2010, où elle participe au projet « Towards New Worlds of Welfare Capitalisms ? ». Elle est également chercheuse associée à l'IDHE-Paris I (Institutions et dynamiques historiques de l'économie).

#### CEVIPOF, Centre de recherches politiques de Sciences Po

**Réjane Sénac** est chercheuse CNRS, docteure de science politique de l'IEP de Paris et diplômée d'un troisième cycle de droit et d'une maîtrise de philosophie de l'Université de Paris 1 – Panthéon - Sorbonne. Elle enseigne à Sciences Po Paris et à l'Université Sorbonne nouvelle. Ses recherches interrogent les tensions entre le principe d'égalité républicaine et la persistance des inégalités (sexuées mais aussi racialisées) à la lumière du lien entre normes et règles, sentiments de justice et politiques publiques. Elle est notamment l'auteure de *L'invention de la diversité* (PUF, 2012).

#### Centre d'Histoire

**Elissa Mailander** est historienne, chercheuse au Centre d'Histoire de Sciences Po, Associate Professor à Sciences Po. Elle est docteure en histoire et civilisation de l'EHESS-Paris en cotutelle avec l'Université d'Erfurt. Sa recherche porte sur les violences durant la Seconde guerre mondiale. Elle a coordonné le Programme d'encadrement doctoral au Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne (CIERA).

#### OSC, Observatoire sociologique du changement

**Marie Duru-Bellat** est professeure de sociologie à Sciences Po depuis 2007 et à l'OSC. Elle enseigne à l'IEP Paris depuis 2007. Elle est spécialiste de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Elle travaille notamment sur la méritocratie et réalise une synthèse sur l'évolution de la condition étudiante (1950-2000). Elle est membre élue de l'Institute's council of consultant fellows de l'Unesco et participe au réseau European expert network on economics of education (EENEEC).

#### CERI, Centre de recherche en sciences sociales de l'international

**Karoline Postel-Vinay** est directrice de recherche au CERI. Ses domaines de recherche et d'enseignement portent sur la transformation de l'ordre mondial (G20, puissances émergentes), la géopolitique du Japon et de l'Asie orientale, et l'écriture de l'histoire mondiale. Elle fait partie du comité éditorial de l'Encyclopédie des Violences de Masse, où elle a contribué au dossier « Femmes dans les Violences de Masse ». Elle dirige la collection « Global Order Studies » chez l'éditeur anglais Routledge.

#### LIEPP, Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques

**Anne Revillard** est associate professor en sociologie au LIEPP. Elle est membre de l'OSC. Maîtresse de conférences à l'Université Paris 13, où elle a notamment assuré la direction du Master 1 « Politique et action publique », elle est en détachement à Sciences Po depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2012. Ses recherches relèvent de la sociologie du genre, de la sociologie du droit et de la sociologie de l'action publique et des mouvements sociaux. Après des travaux consacrés aux politiques des droits des femmes en France et au Québec, puis à la médiation institutionnelle, ses recherches actuelles portent sur les inégalités de genre au sein de l'élite administrative et sur les transformations de l'action associative dans le secteur du handicap.

### 4.1.2 L'école de Droit

**Marie Mercat-Bruns** est maîtresse de conférences en droit privé à la Chaire de droit social du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM). Elle anime des séminaires de masters en droit comparé de la discrimination à l'Ecole de Droit de Sciences Po et à l'Université Paris Ouest-Nanterre. Titulaire d'un doctorat primé de l'Université Paris Ouest-Nanterre en droit social (Viellissement et droit à la lumière du droit français et du droit américain, LGDJ 2001) et d'un LLM de l'Université de Pennsylvanie Law School. Elle a aussi dirigé un ouvrage chez Dalloz, intitulé *Personne et discrimination : perspectives historiques et comparées*. Ses recherches actuelles portent à la fois sur les rapports entre la personne et les discriminations dans l'emploi, sur le concept de parentalité et les interactions entre les

discriminations fondées sur différents critères : le sexe, l'âge, le handicap et la situation de famille.

## 4.2 Un réseau de chercheur-e-s associé-e-s à PRESAGE

**Yves de Curraize** est agrégé de sciences économiques et sociales et docteur en sciences économiques. Il enseigne l'économie au département Statistique et Informatique Décisionnelle de l'IUT de Paris Descartes (Paris-Descartes). Ses recherches portent sur la sensibilité de l'offre de travail aux politiques fiscales et sociales, activité des mères de jeunes enfants.

**Francine Deutsch** est psychosociologue du genre (Mount Holyoke College). Sa recherche porte sur l'égalité dans la sphère familiale et sur le marché du travail, le bien-être des femmes dans une économie mondialisée. Elle s'intéresse au partage des tâches domestiques dans la famille et au statut des personnes travaillant dans le secteur de la petite enfance aux Etats-Unis et dans le monde. Elle a publié un livre intitulé *Having It All: How Equally Shared Parenting Works* (Harvard University Press, 1999).

**Kyoko Kusakabe** Associate Professor, Asian Institute of technology. Sa spécialisation porte sur les questions de genre dans l'économie informelle, en particulier sur le travail et les conditions de vie des femmes évoluant dans un contexte de mobilité transfrontalière, d'immigration et de commerce.

**Eleonora Matteazzi** est économiste. Elle a soutenu une thèse de doctorat en sciences économiques à l'Université de Cergy-Pontoise, thèse en cotutelle avec l'Université de Vérone (Italie). Sa recherche porte sur les modèles familiaux collectifs. Elle a participé à plusieurs projets nationaux italiens et français, et aussi à des projets européens. Elle a été post-doctorante à l'Institut national des études démographiques (INED – Paris) jusqu'à juin 2012. Depuis septembre 2012 elle est post-doctorante à l'Université de Vérone (Université de Vérone).

**Ronald Oaxaca** est professeur d'Economie, University of Arizona, Tucson. Il est l'auteur de travaux fondateurs sur la décomposition de l'écart de salaires entre les femmes et les hommes. Il conduit une recherche sur la détermination du salaire des professeurs d'université, à partir de l'analyse des données d'un panel. Actuellement, il effectue des recherches sur la discrimination statistique, ainsi que sur l'impact des aptitudes et de l'origine sociale sur l'optimisation du degré de scolarisation, et sur les effets des changements technologiques sur les écarts de salaires femmes-hommes, et également sur une comparaison des tendances relatives aux écarts de salaires femmes-hommes au Danemark et aux Etats-Unis.

**Bruno Perreau** est Assistant Professor au MIT (Massachusetts Institute of Technology) où il enseigne les "French Studies". Il est également Newton Research Fellow en sociologie à l'université de Cambridge et a été membre de l'Institute for Advanced Study à Princeton (2007-2008). Ses recherches portent sur les politiques publiques de l'adoption en France, les études gays et lesbiennes et la philosophie communautarienne. Il travaille actuellement à une étude comparée des réseaux Internet de parents adoptifs homosexuels en France, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.

### 4.3 Les chercheur-e-s invité-e-s

PRESAGE invite des chercheur-e-s à venir partager leurs projets de recherche avec les chercheur-e-s de Sciences Po. L'accueil de professeur-e-s étranger-e-s est appelé à se développer afin de dynamiser les relations avec les universités étrangères et de promouvoir les projets de recherche de dimension internationale.

- Juin 2012, Francine Deutsch, professeure de psychologie au Mount Holyoke College.
- Décembre 2012, Kyoko Kusakabe, associate professor, Asian Institute of technology.
- Décembre 2012, Ronald Oaxaca, professeur d'Economie, University of Arizona, Tucson.

### 4.4 Les travaux de recherche déjà réalisés

■ Un numéro spécial de la *Revue de l'OFCE*, n° 114, publié en 2010, a ensuite été publié sous forme d'ouvrage collectif aux Presses de Sciences Po : *Les Discriminations entre les femmes et les hommes*, sous la direction de Françoise Milewski et Hélène Périvier. Ce numéro est le fruit du séminaire de recherche GEPP, Genre et politiques publiques. Les discriminations de sexe sont ancrées dans nos sociétés. Comment expliquer leur persistance dans des économies capitalistes qui se développent au sein d'un espace démocratique ? Comment déceler, prouver et mesurer ces discriminations ? Qu'en est-il des inégalités de salaires entre les femmes et les hommes ? La mixité à l'école est-elle un vecteur d'inégalités ? Le recours croissant à la notion de diversité n'est-il pas un moyen de contourner l'interdiction de discriminer ? Comment interpréter l'évolution des normes juridiques dans le droit international, communautaire et français ? L'Europe joue-t-elle un rôle moteur ? Les politiques publiques sont-elles efficaces pour lutter contre les discriminations ou bien, au contraire, en produisent-elles ? Afin de conceptualiser et de mesurer les discriminations entre les femmes et les hommes sont réunies ici les approches théoriques et empiriques de seize chercheur-e-s issus-e-s

d'horizons divers : philosophie, économie, droit, sociologie, science politique, psychologie, etc. Au moment où l'enseignement et la recherche sur le genre se déploient en France, ce livre croise les regards portés par les différentes disciplines des sciences sociales sur les discriminations entre les sexes, et invite au débat sur une question qui est toujours d'actualité.

■ Un rapport remis à l'Assemblée nationale, en octobre 2011.

Ce rapport propose une étude comparée des politiques d'articulation entre vie familiale et vie professionnelle et des politiques envers les familles monoparentales en Allemagne, en France, aux Pays-Bas, en Suède et au Royaume-Uni (Marché 2010 ANJ-12-II-01 / Lot A), en collaboration avec le CEE et LIEPP de Sciences Po. Il a été réalisé sous la direction d'Hélène Périvier (économiste, PRESAGE-OFCE), en collaboration avec Guillaume Allègre (économiste, OFCE), Céline Antonin (économiste, OFCE), Marion Cochard (économiste, OFCE), Sophie Jacquot (politiste, CEE – LIEPP) et Nathalie Morel (sociologue, CEE – LIEPP), avec la participation d'Antoine Math (IRES) et de Pierre Dutey-Magni, en stage à l'OFCE.

■ Une collaboration entre le MAGE et PRESAGE

Un numéro spécial de la revue Travail, Genre et Sociétés (TGS n° 28) a été codirigé par l'historienne Laura Lee Downs, la sociologue Jacqueline Laufer et l'économiste Hélène Périvier. Il a été publié en novembre 2012 sous le titre de *Variations France/Etats-Unis*, et porte un regard croisé sur le genre entre la France et les Etats-Unis. Il offre une perspective pluridisciplinaire et donne lieu à un colloque international organisé à Sciences Po le 4 mars 2013 conjointement par PRESAGE et le MAGE.

## 4.5 Les recherches en cours

### ■ La recherche au sein de GDF SUEZ

Plusieurs axes vont être développés dans le cadre du partenariat entre PRESAGE et GDF SUEZ. Ils reposent sur la mobilisation des méthodes utilisées dans la sphère académique pour les appliquer aux données d'entreprise. GDF SUEZ constitue un « laboratoire de recherche » qui permet aux chercheur-e-s de PRESAGE de comprendre, de mesurer, d'analyser les processus et les dynamiques inégalitaires entre les femmes et les hommes au sein d'une multinationale. En retour ces recherches permettront au groupe GDF SUEZ d'avoir une vision précise et chiffrée de sa situation et de pouvoir poursuivre les politiques d'égalité déjà engagées et d'en façonner de nouvelles en réponse aux résultats issus d'un diagnostic poussé. La collaboration est riche d'enseignements des deux côtés. Un travail commun avec la direction des ressources humaines de GDF SUEZ et PRESAGE a permis la constitution d'une base de données individuelles qui va permettre de réaliser une recherche économétrique sur les écarts de salaires et d'apporter une meilleure compréhension de cette problématique. Cette recherche constitue le point de départ de plusieurs recherches qui seront menées en collaboration avec les services des ressources humaines et ceux de la communication du groupe GDF SUEZ (voir en annexe la feuille de route des grands axes proposés).

■ Une recherche sur l'impact sexué de la crise économique sur le marché du travail en Europe est en cours à l'OFCE. Une journée d'étude internationale est organisée le 22 avril 2013 réunissant des chercheur-e-s européen-ne-s sur ce thème. Cet atelier de recherche est monté en collaboration avec Antoine Math, Institut de recherches économiques et sociales (IRES) et Anne Eydoux, Centre d'études de l'emploi (CEE). Durant la journée d'étude, les documents de travail seront présentés et discutés. Ils seront publiés en anglais dans un numéro spécial de la Revue de l'OFCE à la fin de l'année 2013 (voir le programme provisoire en annexe).

### ■ Une collaboration au sein du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES)

Le réseau Flora Tristan a été créé en 2012. Il est piloté par Gabrielle Houbre, historienne (Université Paris 7), Myriam Boussabah-Bravard, civilisationniste (Université Paris 7), Catherine Bernard, littéraire (Université Paris 7), Rebecca Rogers, historienne (Université Paris 5) et Hélène Périvier, économiste, (OFCE-PRESAGE Sciences Po).

Le réseau Flora Tristan constitue un annuaire des chercheur-e-s du PRES travaillant sur le genre. Il s'agit de mettre en relation des chercheur-e-s mais aussi des étudiant-e-s de disciplines diverses afin de dynamiser les collaborations. Ce réseau a donné lieu à une collaboration de recherche originale au sein du PRES ayant reçu un financement de l'Institut du genre (GIS) pour l'année 2012 (voir ci-dessous).

■ Une recherche pluridisciplinaire au sein du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES)

Ce projet repose sur l'interdisciplinarité et les problématiques de genre, la mise en regard de l'une avec les autres permettant de repenser et d'élaborer une économie nouvelle des interactions entre sujets et savoirs. Fidèle à l'esprit d'expérimentation qu'implique le travail interdisciplinaire, il fait le choix volontariste de confronter des approches et des lectures de la construction du sujet « femme » hétérogène pour mieux comprendre comment s'interpénètrent les discours structurant le sujet féminin né avec la modernité. Cette recherche s'articule autour de deux axes :

**Axe 1.** Un travail de recherche autour de « La Statistique générale de la femme » : compter et montrer.

Coordinatrices : Myriam Boussahba-Bravard (Paris Diderot), Hélène Périvier (PRESAGE-OFCE) et Rebecca Rogers (Paris Descartes)

**Axe 2.** Un travail de recherche portant sur « Des avant-gardes mauvais genre : contre-discours féminin et modernité esthétique (fin XIXe siècle – XXe siècle) ».

Coordinatrices : Catherine Bernard (Paris 7) et Gabrielle Houbre (Paris 7).

Des ateliers et des travaux communs sont programmés pour l'année 2013. Une publication est prévue.

## 4.6 Les recherches futures

■ Projet d'étude sur la parité dans la magistrature – Conseil Supérieur de la Magistrature.

En réponse à une sollicitation du Conseil Supérieur de la Magistrature, PRESAGE s'est associé à la proposition présentée au nom du CEVIPOF. L'étude vise (1) à fournir des éléments exhaustifs de diagnostic sur la place respective des femmes et des hommes dans la magistrature, tant en bas qu'en haut de la hiérarchie, mais aussi (2) à évaluer les causes des éventuels décalages constatés et, en fonction de ces constats, (3) évaluer l'efficacité des remèdes susceptibles d'être apportés, proposés sous forme de recommandations. Réjane Sénac (PRESAGE-CEVIPOF-CNRS) et Maxime Forest (chercheur PRESAGE) ont élaboré un dispositif de recherche sur trois mois, incluant un état de l'art de la littérature française et internationale, l'exploitation de chiffres communiqués par l'Ecole Supérieure de la Magistrature et la réalisation d'une douzaine d'entretiens. Outre une analyse des différents phénomènes spécifiques du point de vue du genre (féminisation de la magistrature, moindre accès des femmes aux grades supérieurs, éventuels biais du point de vue de l'appréciation, de l'avancement et de la mobilité des magistrats), l'étude a également vocation à produire des recommandations permettant de remédier aux inégalités de traitement relevées. Cette offre fait l'objet d'une procédure de négociation avec le CSM.

#### ■ Convention avec le ministère des Droits des femmes

PRESAGE-OFCE va signer une convention de recherche avec le ministère des Droits des femmes. Cette collaboration a été annoncée officiellement par Madame la ministre Najat Vallaud-Belkacem lors de la conférence PRESAGE du 12 novembre 2012 à Sciences Po. Le but de cette convention est de développer des méthodes d'évaluation des politiques publiques dans le but de faire progresser l'égalité entre les sexes. Il s'agit également d'ouvrir une perspective de recherche autour des principes fondateurs de l'Etat social et des freins à l'égalité qu'ils peuvent engendrer.

#### ■ Numéro spécial sur les politiques publiques d'égalité

Un numéro spécial de la Revue de l'OFCE sur les politiques publiques d'égalité est programmé pour 2014 sous la direction de Françoise Milewski. Il croisera les regards des différentes disciplines (économie, sciences politiques, droit, sociologie, histoire...), à l'instar du numéro spécial sur les discriminations. Il s'agira de réfléchir aux fondements des politiques menées, d'évaluer leurs résultats au regard des objectifs tracés, de questionner ces objectifs en lien avec la réalité des inégalités.

#### ■ Etude sur le temps partiel

Le temps partiel est au carrefour de l'évolution des systèmes productifs, des modifications des parts respectives des secteurs d'activité, des changements dans les formes d'emploi et de l'articulation entre tâches professionnelles et familiales. L'analyse des différentes formes du temps partiel et de ses conséquences en terme de revenus, d'accès aux droits, etc. sera menée sous la direction de Françoise Milewski. Elle s'effectue dans le cadre d'une saisine du Conseil économique, social et environnemental (CESE).

## 4.7 L'ouverture à l'international

#### ■ Une collaboration avec l'université de Columbia, New York

Une collaboration entre l'Institute for the Study of Human Rights de Columbia et PRESAGE est en cours de constitution, avec notamment l'ouverture d'une plateforme d'échanges ou forum de chercheur-e-s sur le site de PRESAGE. Ces échanges permettront de faire émerger des collaborations et d'organiser des journées d'étude entre Paris et New York dans le but de préparer un colloque pluridisciplinaire autour des 20 ans de la conférence de Pékin en 2015. Yasmine Ergas, Adjunct Professor of International and Public Affairs Associate Director, Institute for the Study of Human Rights pour l'université de Columbia, Karoline Postel-Vinay et Hélène Périvier collaborent pour mettre en place ce projet. Geneviève Fraisse a déjà effectué un séjour

aux Etats-Unis en décembre 2012, cofinancé par PRESAGE et l'université de Columbia, pour y donner un cycle de conférences et y présenter PRESAGE.

#### 4.8 La recherche au service des politiques d'égalité

Projet « Supporting changes to promote gender equality », dans le cadre de l'appel à projet « Sciences et société » 2013 du 7ème PCRDT de l'Union européenne (Ligne d'action n°2 : le genre dans la recherche) :

PRESAGE répond au nom de Sciences Po en qualité d'institution coordinatrice à un appel à projet du 7ème PCRDT de l'Union européenne (UE), portant sur la réalisation de changements structurels en faveur de l'égalité femmes-hommes dans la recherche. Cet appel qui vise, selon la terminologie de la Commission européenne, des « Actions de soutien » et non des projets de recherche proprement dits, est ouvert aux organismes de recherche et universités soucieux :

- de promouvoir l'accès des femmes aux carrières scientifiques, en particulier dans les sciences et techniques où elles demeurent en règle générale largement sous-représentées
- d'assurer des conditions d'égal traitement en matière de promotion ainsi que d'accès à la formation continue et aux financements, afin de prévenir les éventuels biais de genre et les situations de discriminations directes et indirectes
- de garantir des cadres et des conditions de travail favorables à la participation égale des femmes et des hommes aux activités de recherche et d'enseignement supérieur
- de promouvoir la diffusion des savoirs sur le genre sous forme de cours transversaux ou de spécialités dans l'ensemble des cursus académiques proposés
- d'assurer l'inclusion d'une perspective de genre dans la recherche partout où celle-ci est susceptible d'en renforcer la qualité et la validité
- de favoriser des critères d'évaluation de la recherche non discriminant du point de vue du genre et plus largement une culture de gouvernance et d'évaluation de la recherche transparente et susceptible de garantir l'égal traitement
- d'assurer la formation continue de leurs agents, quelle que soit leur catégorie, à l'égalité femmes-hommes et, lorsque nécessaire, à la prise en compte du genre dans la recherche.

L'appel à projet visé, qui échoit mi-janvier 2013, porte sur un financement maximum de 2,3 millions d'euros par projet et consortium, le 7ème PCRDT couvrant jusqu'à 70% du coût total du projet.

PRESAGE a réuni un consortium constitué, outre Sciences Po, de cinq universités et deux centres de recherche, dont un intégrant le consortium en qualité d'instance externe

d'évaluation. Parmi les institutions universitaires, on compte deux grandes universités de l'espace européen de la recherche : la Middle East Technical University d'Ankara, qui compte quelque 45 000 étudiant-e-s, et la Universitat Autònoma de Barcelona, qui en compte plus de 30 000. L'une et l'autre sont dotées d'une ample expérience des projets sur financement UE. A celles-ci s'ajoutent les Universités Radboud de Nimègue aux Pays-Bas (17 000 étudiant-e-s), d'Anvers (12 000 étudiant-e-s) et de Vechta (Allemagne, 3 500 étudiant-e-s). S'y ajoutent un centre de recherche sur les changements climatiques dépendant de l'Académie tchèque des sciences et Le Centre d'études pour l'intervention sociale, basé à Lisbonne, qui assurera l'évaluation externe du projet, si celui-ci est retenu. Conformément au souhait de PRESAGE, ce consortium comporte une dimension réellement européenne avec huit pays représentés pour huit partenaires, ainsi qu'une forte représentation des sciences de la vie, de la terre, et des sciences & techniques.

PRESAGE assure la coordination technique et scientifique de la proposition qui comporte l'élaboration d'un diagnostic des inégalités femmes-hommes au sein de chaque institution partenaire et la production d'un Plan d'action égalité sur mesure comprenant un ensemble de mesures de nature à remédier aux situations identifiées dans le diagnostic, à assurer la diffusion des savoirs sur le genre dans les enseignements et le contenu de la recherche, ainsi que des dispositifs adaptés de formation des personnels RH, d'enseignement et d'autres catégories de personnels.

## 4.9 Séminaires, journées d'étude, colloques et conférences

### 4.9.1 Les séminaires de recherche

Les séminaires de recherche PRESAGE présentent d'une part des travaux académiques récents dans les disciplines telles que l'économie, l'histoire, la sociologie, la science politique, etc. ; d'autre part des réflexions sur les problématiques auxquelles sont confrontées les institutions chargées de définir ou de mettre en œuvre des politiques d'égalité. Ces séminaires visent un public d'académiques. De plus, PRESAGE soutient les centres de recherche de Sciences Po pour organiser des séminaires de recherche portant sur le genre.

■ Groupe de recherche « Genre, emploi et politiques publiques » (GEPP OFCE)  
Ce groupe se réunit depuis mai 2005 à l'OFCE. Il a pour objectif de réfléchir aux évolutions des inégalités entre les femmes et les hommes, aux liens avec les autres formes d'inégalités et aux politiques publiques mises en œuvre ou qui devraient l'être. Il est pluridisciplinaire (économistes, sociologues, juristes, psychologues, politistes, historien-ne-s ...) et les principaux organismes et administrations qui travaillent sur ce

sujet y sont représentés. Il est composé d'environ 25 personnes qui se réunissent environ une fois par mois. Il aborde des questions théoriques, des débats sur l'évolution du marché du travail et de la protection sociale, des réflexions sur les politiques publiques, des questions d'actualité. Les discussions permettent d'enrichir les travaux personnels des membres du groupe et de fonder une élaboration commune. La spécificité de ce groupe de réflexion est d'intégrer les recherches sur les inégalités de genre dans un cadre plus large de réflexion (voir en annexe la liste des réunions 2011-2012). Françoise Milewski dirige et organise les sessions du GEPP.

### ■ Séminaires de recherche PRESAGE

« Movin' on Up: Hierarchical Occupational Segmentation and Gender Wage Gaps » (le 11 décembre 2012)

Auteurs: Dina Shatnawi (University of Arizona), Ronald Oaxaca (University of Arizona) et Michael Ransom (Brigham Young University)

Présentation par Ronald Oaxaca, Professor of Economics, University of Arizona, Visiting professor PRESAGE,

Discutante: Sophie Ponthieux, économiste (INSEE).

« Les effets du RSA sur le taux de retour à l'emploi des bénéficiaires » (le 27 mars 2012)

Présentation par Véronique Simonnet, chercheuse associée à l'école d'Economie de Paris (Centre d'Economie de La Sorbonne) et Danièle Trancart, chercheuse détachée (CEE), UR "Méthodes d'évaluation des politiques publiques".

[Télécharger l'intégralité du rapport](#)

« The old boy network: Gender differences in the impact of social networks on remuneration in top executive job » (le 20 janvier 2012)

Présentation par Marie Lalanne et Paul Seabright, GREMAQ (Toulouse school of Economics).

Discutante : Dominique Meurs, Professeure ( l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense) chercheuse à EconomiX (CNRS UMR 7235) et chercheuse associée (Ined).



[Télécharger le working paper](#)

« Pension alimentaire et travail en couple : une analyse économique » (9 octobre 2011)

Shoshana Grossbard, professor of Economics (San Diego State University)

Discutante : Sophie Ponthieux, économiste (INSEE).

#### ■ La semaine de la recherche

Une fois par an Sciences Po organise la semaine de la recherche, qui permet aux étudiant-e-s de découvrir les recherches à Sciences Po. En 2011, Hélène Périvier et Françoise Milewski ont présenté le programme PRESAGE et comment l'angle genre peut être présent dans toutes les disciplines. En 2012, Hélène Périvier est intervenue dans la table ronde « Faut-il investir dans le social ? ».

#### 4.9.2 Les journées d'étude

PRESAGE organise ou soutient l'organisation de journées d'étude, ou workshop, qui permettent à des chercheur-e-s juniors ou confirmé-e-s- de se réunir pour présenter leurs travaux autour d'un thème spécifique. Ces journées d'étude peuvent aboutir à une publication.

#### ■ Hommes et Femmes dans des emplois et des espaces ségrégués (11 mai 2012)

Co-organisé par PRESAGE et l'OSC

##### **Genre et professions**

Lise BERNARD, ATER à l'université de Rouen

Géraldine FARGES, Post-doctorante à l'INRA, chercheure associée à l'OSC

##### **Ségrégation sexuée du métier d'enseignant-e**

Céline BÉRAUD, Maîtresse de conférences en sociologie à l'université de Caen, chercheuse au CERReV

Philippe CHARRIER, Sociologue, chercheur associé au Centre Max Weber

##### **Genre et espaces**

Nassima DRIS, Maîtresse de conférences en sociologie à l'université de Rouen, chercheuse au laboratoire DySoLa Dynamique Sociale et Langagière

Clément RIVIÈRE, ATER à l'université Paris-Est Marne-la-Vallée, doctorant à l'OSC

Amélie LE RENARD, Chargée de recherche CNRS au Centre Maurice Halbwachs (équipe PRO)



[télécharger le programme](#)

■ **Labour markets, Gender and the crisis** (le 22 avril 2013)

En collaboration avec Antoine Math de l'IRES et Anne Eydoux du CEE.

The current crisis hit European Labour markets with more or less magnitude according to countries. Female employment is usually said to be preserved relatively to men's employment during the first stage of the recession, while the austerity plans implemented to limit public deficit and debt are deemed to affect more deeply female workers.

The aim of this workshop is to explore these hypotheses. How gendered are the impact of the crisis on labour markets? How to explain it? Are public policies implemented to fight the crisis gender neutral? The seminal book edited by Jill Rubery in 1988, *Women and recession* analyzing the gendered impact of past recessions in several countries, helps to understand the current crisis. The workshop adopts both a comparative perspective on European countries and focuses on several national cases.

*Programme provisoire en annexe*

#### 4.9.3 Les colloques

- a) Le colloque GDF SUEZ autour de la journée des droits des femmes. Ils ont pour vocation de valoriser les travaux des chercheur-e-s et de les diffuser avec un accès privilégiés pour les salarié-e-s du partenaire fondateur.

■ La première édition a eu lieu le 6 mars 2012. Elle portait sur « Egalité Femmes-Hommes et partage du pouvoir économique ». Elle était ouverte par une conférence inaugurale de **Geneviève Fraisse** intitulée « L'année 2011 : un laboratoire du féminisme ».

■ Une table ronde économique suivait, modérée par la journaliste **Isabelle Germain** avec pour intervenantes :

**Réjane Sénac**, chargée de recherche (CNRS-CEVIPOF)

**Brigitte Grésy**, experte des politiques publiques d'égalité et membre de l'Observatoire de la parité

**Ariane Pailhé**, directrice de recherche (INED)

**Valérie Bernis**, Directrice Générale Adjointe de GDF SUEZ, a clôturé cette journée.

*Programme complet en annexe.*

- b) Le colloque international PRESAGE-MAGE du 4 mars 2013 autour de la publication de la Revue *Travail, Genre et Sociétés* (TGS), numéro 28, *Variations France / Etats-Unis*, numéro coordonné par l'historienne Laura Lee Downs

(EHESS), la sociologue Jacqueline Laufer (HEC) et l'économiste Hélène Périvier (OFCE / PRESAGE). Il s'ouvrira par la conférence inaugurale de **Nancy Folbre** (membre du comité scientifique de PRESAGE). Des tables rondes se succéderont sur les thèmes du Droit, de l'Éducation, de la Famille et de la Maternité. Enfin, un regard franco-américain sera porté sur les études de genre.

*Programme provisoire en annexe.*

#### 4.9.4 Les conférences PRESAGE

Ces conférences mettent en valeur le travail d'un ou d'une chercheur-e, ou l'engagement d'une personnalité, le plus souvent à l'occasion de la parution d'un livre. Elles sont destinées à un large public et l'entrée se fait sur inscription en ligne sur le site de PRESAGE.

Les informations complètes sur chaque conférence sont disponibles en annexe.

En 2010, année de sa création, PRESAGE a organisé 2 conférences :

**Le 27 mai**, Nancy Fraser, professeure, New School University of New York, s'est exprimée sur « Les ambivalences du féminisme dans la crise du capitalisme : entre marchandisation, protection sociale et émancipation ».

**Le 20 octobre**, Geneviève Fraisse, philosophe, directrice de recherche CNRS, s'est exprimée sur « La contradiction démocratique d'une société sexuée ».

En 2011, PRESAGE a organisé 5 conférences :

**Le 19 avril**, Éléonore Lépinard, professeure adjointe (Université de Montréal), s'est exprimée sur « Repenser l'autonomie, réinventer le féminisme ».

**Le 24 mai**, Françoise Héritier, ethnologue et anthropologue, professeure honoraire (Collège de France) s'est exprimée sur « Aux origines de l'inégalité entre les sexes : une pensée du monde ».

**Le 13 septembre**, Gosta Esping Andersen, professor of Sociology (Universitat Pompeu Fabra), s'est exprimé sur « What happens to family life when the gender revolution matures ».

**Le 3 novembre**, Amélie Le Renard, politiste, (CERI-Sciences Po) est venue présenter son livre *Femmes et espace public en Arabie saoudite* (Dalloz 2011).

**Le 7 décembre**, Maxime Forest, chercheur associé (Université Complutense de Madrid) est venu présenter son livre *The Europeanization of Gender Equality*

*Policies: A Discursive-Sociological Approach* (Lombardo, E.; Forest, M., eds, Palgrave MacMillan, 11/2011)

En 2012, PRESAGE a organisé 12 conférences :

**Le 17 janvier**, Bruno Perreau, politiste, assistant professor (MIT), est venu présenter son livre *Penser l'adoption* (PUF 2011).

**Le 2 février**, Daniel Hamermesh, Professor of Labor Economics (Maastricht University) est venu présenter son livre *Beauty pays. Why attractive people are more successful*. (Princeton University Press 2011).

**Le 7 février**, Brigitte Grésy, vice-présidente et rapporteure de la commission sur l'image des femmes dans les medias et membre de l'Observatoire de la parité, est venue s'exprimer sur « Égalité professionnelle et parentalité : le pacte introuvable? ».

**Le 10 avril**, Françoise Vouillot, maîtresse de conférences (CNAM) est venue présenter son livre *Orientation scolaire et discrimination. Quand les différences de sexe masquent les inégalités*.

**Le 1<sup>er</sup> juin**, Nira Yuval Davis, Director of the Research Centre on Migration, Refugees and Belonging (CMRB) (University of East London) est venue présenter son ouvrage *The Political of Belonging: Intersectional Contestations* (SAGE 2011).

**Le 12 Juin**, Jonathan Katz, conservateur de l'exposition « Hide and Seek : difference and desire in American Portraiture » est venu présenter cette exposition.

**Le 9 octobre**, PRESAGE a organisé la projection du documentaire d'Hubert Budor « Discriminations », la projection a été suivie d'un débat avec Emmanuelle Boussard-Verrechia, avocate et François Clerc, syndicaliste.

**Le 16 octobre**, Paul Seabright, professor of Economics (Toulouse School of Economics), est venu présenter *Sexonomics* (Alma Editeurs 2012).

**Le 29 novembre**, PRESAGE et la bibliothèque de Sciences Po ont organisé une conférence « Genre et marché du travail en France » avec pour intervenantes Françoise Milewski et Hélène Périvier. Cette conférence a permis de présenter le dossier réalisé par les deux documentalistes de la bibliothèque de Sciences Po, Dinah Galligo et Danielle Le Ny. Il est consultable sur le lien suivant : <http://bibliotheque.sciences-po.fr/fr/produits/bibliographies/genre-et-travail-france>

**Le 3 décembre**, Kyoko Kusakabe, associate professor (Asian Institute of Technology of Thailand) et Ruth Pearson, professor of International Development (University of Leeds, UK) sont venues présenter leur livre *Thailand's Hidden Workforce, Burmese Migrant Women Factory Workers* (Zed Books 2012).

**Le 13 décembre**, Réjane Sénac, politiste, est venue présenter son travail de recherche : *L'égalité femmes-hommes au défi de la diversité* (PUF 2011).

**Le 12 novembre**, Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes et porte-parole du Gouvernement, s'est exprimée sur le thème suivant « Recherche et action publique : travailler ensemble pour faire avancer les droits des femmes », à l'occasion du projet de convention de recherche entre le Ministère et PRESAGE.

De janvier à juin 2013, PRESAGE organise les conférences suivantes :

**Le 23 janvier**, une rencontre exceptionnelle entre Eve Enslér et Françoise Héritier, autour de la campagne contre les violences faites aux femmes [One billion rising](#). Cet échange sera suivi d'une table ronde présidée par Réjane Sénac.

**Le 29 janvier**, Karen Offen, historienne, présentera son livre *Les féminismes en Europe 1700-1950 : une histoire politique* (PU Rennes 2012).

**Le 15 février**, Wassyla Tamzali, avocate et journaliste, auteure du livre *Une femme en colère* (Editions Gallimard 2009), analysera les printemps arabes dans une perspective d'égalité.

**Le 25 mars**, Monique Méron, statisticienne et Magaret Maruani, sociologue, viendront présenter leur livre *Un siècle de travail des femmes en France : 1911-2011* (Editions La Découverte 2012.)

**Le 18 avril**, Ferial Lalami présentera son livre *Les Algériennes contre le code de la famille : la lutte pour l'égalité* (les Presses de Sciences Po 2012).

**En mai**, Christine Bard présentera son livre *Une histoire politique du pantalon* (Seuil 2010)

**Le 22 mai**, Nancy Fraser viendra présenter ses travaux sur « Féminisme en mouvement »

**En juin**, Catherine Vidal viendra exposer son analyse : « Le cerveau a-t-il un sexe ? »

Les invitations sont envoyées à un fichier de plus de 4000 noms. Les événements PRESAGE sont relayés dans les newsletters de l'American Club of Paris, le centre Hubertine Auclert, genre en action, l'agenda des événements de Sciences Po, l'American library, le site de l'OFCE... et présents également sur Facebook et A Small World.

## 5. LA FORMATION CONTINUE

Dès la création de PRESAGE, la formation continue était définie comme un axe important des missions du programme. En effet, l'accent était mis sur le fait que les entreprises sont concernées par la mise en œuvre de lois sur l'égalité professionnelle, sans qu'elles aient toujours conscience des multiples implications et des échéances. Les fonctions publiques ont leurs propres lois et circulaires, qu'elles ont des difficultés à appliquer. Les professions juridiques ont de plus en plus souvent à traiter des dossiers de recours en discrimination liée au sexe, directe ou indirecte (salaires, carrières, retraites...) conformément aux derniers textes et aux jurisprudences européennes. Les associations et les collectivités territoriales (insertion professionnelle, orientation, travail social) sont de plus en plus actives pour aider des femmes en situation de précarité et/ou de pauvreté, pour des raisons familiales et professionnelles.

En 2011 et 2012, seules quelques interventions ponctuelles (à la demande d'entreprises) ont eu lieu. L'établissement d'un programme complet est en cours. Il se décline en l'organisation de cycles et conférences spécifiques, en l'insertion de la problématique du genre et des inégalités dans les executive masters existants, et à terme en l'organisation d'un executive master spécifique sur le genre.

En particulier, l'intégration du genre devrait se faire dans les executive masters suivants : Ressources humaines, Gestion Publique, Communication, Sociologie des entreprises, Dirigeant associatif, et dans le Certificat d'administrateur-trice de sociétés.

La formation des acteurs et actrices (entreprises privées et fonctions publiques, collectivités territoriales, personnels de l'éducation) revêt un caractère central dans la nouvelle politique des droits des femmes.

## 6. LE PARTENARIAT AVEC GDF SUEZ

GDF SUEZ est partenaire fondateur de PRESAGE. Ce partenariat a permis de développer PRESAGE et d'en accroître la visibilité. Il a été signé en septembre 2011 pour une durée de trois ans.

Le soutien de GDF SUEZ est porté par Madame Valérie Bernis – Directrice Générale Adjointe – et par la direction de la communication. Il prend la forme d'un mécénat qui permet notamment l'ouverture à l'international du programme. Il repose également sur une vision innovante de la collaboration entre le monde de la recherche et celui de l'entreprise sur les problématiques économiques et sociales, en particulier les questions de genre et d'égalité. Pour GDF SUEZ, les objectifs du partenariat sont de soutenir la recherche académique, de sensibiliser, de former et d'informer sur la mixité au sein de GDF SUEZ et de développer de nouveaux outils d'analyse dans le groupe.

La force du partenariat est son double objectif : GDF SUEZ met en lumière la recherche et peut ainsi faire progresser l'égalité femmes-hommes au sein de l'entreprise. PRESAGE peut soutenir la recherche académique sur le genre. Le partenariat s'organise autour de trois volets. La diffusion et la valorisation des travaux réalisés dans le cadre du partenariat est assurée par le cabinet EQUILIBRE.

### 6.1 Mécénat



#### Professeur-e-s invité-e-s

Grâce au soutien de GDF SUEZ, PRESAGE finance le séjour de professeur-e-s invité-e-s (cf. chapitre sur l'enseignement). Ainsi le programme PRESAGE s'ouvre à l'international et développe des collaborations avec des chercheur-e-s étranger-e-s. Les professeur-e-s invité-e-s nouent des contacts privilégiés avec l'équipe de PRESAGE. Ils exposent leurs travaux lors de séminaires de recherche, assurent des cours pour les étudiant-e-s de tous niveaux et collaborent avec les chercheur-e-s de Sciences Po. Ils-elles peuvent également donner une conférence PRESAGE pour le grand public et une conférence sur mesure pour GDF SUEZ.



#### Post-doctorat

PRESAGE a recruté Chiara Noé, qui intègre l'équipe de PRESAGE en janvier 2013. Elle travaillera sur une étude économétrique de l'écart de salaires entre les femmes et les hommes au sein de GDF SUEZ. Elle développera également des recherches autour de l'éducation et l'égalité femmes-hommes sur le marché du travail.



### Prix de publication PRESAGE

Grâce au soutien de GDF SUEZ, PRESAGE propose de cofinancer avec les Presses de Sciences Po la publication de travaux scientifiques dans les cinq disciplines majeures qui sont enseignées à Sciences Po (droit, économie, histoire, science politique, sociologie). Un prix de publication sera attribué annuellement grâce au mécénat GDF SUEZ. Il donnera lieu à une cérémonie de remise de prix et une conférence par l'auteur-e du livre primé.

Un appel à candidatures de projets de manuscrits répondant aux critères de publication des Presses de Sciences Po sera mis en ligne sur le site de PRESAGE et largement diffusé.

La sélection du manuscrit sera assurée par un jury composé de chercheur-e-s qui enseignent à Sciences Po.

Proposition de jury :

Présidente : **Janine Mossuz-Lavau**, coresponsable du domaine « Fait politique » aux Presses de Sciences Po

**Marie Duru-Bellat**, sociologue

**Elissa Mailänder**, historienne

**Marie Mercat-Bruns**, juriste

**Françoise Milewski** et **Hélène Périvier**, économistes

**Réjane Sénac**, politiste

## 6.2 Activités pour GDF SUEZ

■ Colloque annuel autour de la journée des droits des femmes avec un accès privilégié pour le personnel de GDF SUEZ. Le colloque est suivi d'un cocktail qui permet des discussions plus informelles entre les chercheur-e-s et les salarié-e-s de GDF SUEZ.

En 2012, la première édition du colloque a eu pour thème « Egalité Femmes-Hommes et partage du pouvoir économique ». Il a comporté une conférence de **Geneviève Fraisse** et une table ronde économique où **Réjane Sénac**, **Brigitte Grésy** et **Ariane Pailhé** ont débattu, modérée par la journaliste **Isabelle Germain**.

Plus de deux cents personnes ont assisté à ce colloque. **Richard Descoings** en a assuré l'ouverture et **Valérie Bernis**, Directrice Générale Adjointe de GDF SUEZ, la clôture.

Les intervenant-e-s et les participant-e-s GDF SUEZ ont été convié-e-s à la fin du colloque à poursuivre de manière conviviale les débats autour d'un cocktail à la Maison de l'Amérique latine. Le livre de Geneviève Fraisse *La fabrique du féminisme* (le passager clandestin, 2012) leur a été offert.

## ■ Trois conférences internes pour l'année 2012

### Ségrégation des métiers le 26 septembre 2012

Intervenante: **Dominique Epiphane**, sociologue, CEREQ

Synopsis : Les femmes et les hommes n'évoluent pas sur les mêmes segments du marché du travail : les femmes sont surreprésentées dans les métiers du social, de l'éducation, du « care » et les hommes surreprésentés dans les métiers techniques. Le taux de féminisation qui mesure la proportion de femmes dans une profession montre que le genre est un organisateur puissant sur le marché du travail : 99% des assistantes maternelles, 98% des employés de maison ou encore 80% des caissiers et agents de distribution sont des femmes. Comment mesurer et comment comprendre cette segmentation sexuée du marché du travail ?

### Dress code le 23 octobre 2012

Intervenante : **Christine Bard**, historienne, CERHIO, université d'Angers.

Synopsis : S'habiller est depuis longtemps marqué du sceau du genre : les femmes et les hommes sont contraints de se conformer à de nombreux codes que le monde du travail exacerbe. Analyser le port des vêtements comme un élément politique du positionnement des femmes et des hommes dans la société reste un sujet d'actualité. Il faut attendre les années 1960-1970 pour que le pantalon soit féminisé et devienne un vêtement mixte. L'actualité des questions de sexe et de genre gagne à être située dans l'histoire longue de la peur de la confusion des rôles et de la contestation du pouvoir masculin.

### Les choix d'orientation en rose et bleu le 22 novembre 2012

Intervenante: **Françoise Vouillot**, psychosociologue, INETOP, CNAM

Synopsis : Quand on regarde comment les filles et les garçons se répartissent selon les filières, on constate que l'enseignement n'est pas mixte dans les faits. Aujourd'hui, il n'y a pratiquement pas de section dans laquelle la variable sexe ne joue pas. Contrairement à des idées reçues, c'est encore la filière S qui est la plus équilibrée avec 45% de filles. On constate que les filières attractives pour un sexe repoussent l'autre. On ne parle que de l'absence des filles dans certaines filières, et jamais de l'absence des garçons. Or, non seulement les garçons désertent certains secteurs, mais il y en a d'autres où ils n'ont jamais mis les pieds, comme le sanitaire et social, par exemple.

## ■ Conférences débats

PRESAGE a proposé à GDF SUEZ, lors d'une réunion de cadrage le 18 janvier 2012, l'intervention du sociologue Gosta Esping Andersen à l'occasion de la réunion des cadres dirigeants à Barcelone.

PRESAGE a proposé que l'économiste Ronald Oaxaca, en visite du 15 novembre au 15 décembre 2012, intervienne auprès des membres du comité exécutif et du comité de direction pour exposer les techniques économétriques de décomposition des écarts de salaires et les travaux de recherche qu'il a menés pour de grandes entreprises américaines et qui vont être reproduits au sein du groupe dans le cadre de la recherche menée par Hélène Périvier et Chiara Noe.

#### ■ Recherche appliquée au sein du groupe

\* Une analyse exploratoire à partir du rapport de situation comparée (RSC)

Fin juillet 2012, Hélène Périvier a reçu les données statistiques du rapport de situation comparée de GDF SUEZ S.A pour l'année 2011 et de COFELY-GDF SUEZ pour l'année 2010.

Ces données ont été analysées et présentées sous forme de graphiques. Ce volet exploratoire a été envoyé à GDF SUEZ le 9 octobre 2012. Il dresse un tableau de la situation concernant l'égalité professionnelle femmes-hommes au sein de ces deux entités. Ne disposant d'aucune donnée statistique concernant les plus hauts cadres dirigeants du groupe, la problématique du plafond de verre ne pourra pas être abordée.

\* Un travail de recherche approfondie sur l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes au sein de GDF SUEZ S.A.

Pour analyser et comprendre la formation des écarts de salaires entre les sexes, il est nécessaire de raisonner toutes choses égales par ailleurs, afin de tenir compte des différences de caractéristiques individuelles que possèdent les femmes et les hommes. Pour ce faire, depuis les années 1970, les économistes ont développé des méthodes économétriques sophistiquées pour démêler les rôles des divers facteurs explicatifs des écarts de salaires entre les femmes et les hommes.

La méthode d'Oaxaca-Blinder permet de décomposer les facteurs explicatifs de l'écart de salaires entre les femmes et les hommes. Elle permet de préciser ce qui, dans l'écart de rémunérations, est dû aux différences de caractéristiques des femmes et des hommes (par exemple si les femmes ont moins d'expérience professionnelle que les hommes, ou si elles sont moins diplômées....), de ce qui est dû à des différences de rendements d'une même caractéristique. Ce dernier point représente la part inexpliquée de l'écart de salaires, et donc s'apparente à de la discrimination pure. Au-delà de l'analyse des inégalités de rémunérations, cette méthode permet de mettre en évidence les phénomènes de plafond de verre, ou de ségrégation des métiers qui pèsent sur l'égalité femmes-hommes et se retrouvent dans les écarts de salaires. L'approche permet ainsi d'obtenir une vision précise de la situation des femmes relativement à celle des hommes dans le groupe et donc de dépister les points explicatifs majeurs de l'écart de rémunérations entre les sexes.

■ Présence de PRESAGE au Women's Forum

En 2011, Françoise Milewski et Hélène Périvier ont présenté dans le corner de GDF SUEZ le programme PRESAGE et le partenariat.

Lors d'un dîner avec le comité de pilotage mixité, les deux chercheuses ont fait une présentation sur le thème « Des inégalités femmes-hommes sur le marché du travail ».

Elles ont également donné deux interviews pour la wiki radio de GDF SUEZ et ITWS Journalistes.

■ Women's Forum 2012

Hélène Périvier et Françoise Milewski ont proposé d'intervenir lors du Women's Forum pour faire un point global sur le partenariat, avec un focus sur les analyses de la situation au sein de GDF SUEZ SA et de COFELY, une mise en perspective avec les données nationales et les axes de recherche appliquée futurs.

## 7. LA DIFFUSION DES SAVOIRS

### ■ [e-conférences PRESAGE](#)

Pour faciliter la diffusion des savoirs, les conférences PRESAGE sont enregistrées et diffusées sur le site internet. L'objectif est de constituer un e-bibliothèque accessible à tout moment.

### ■ [e-conférences ENS](#)

PRESAGE a noué un partenariat académique avec l'Ecole normale supérieure. Leurs conférences sur le genre sont présentes sur le site PRESAGE ce qui permet une plus large diffusion.

### ■ Colloque GDF SUEZ

Le colloque autour de la journée des femmes est organisé avec le soutien de GDF SUEZ.

### ■ [Site internet](#)

Le site internet de PRESAGE présente toute l'actualité du programme (conférences, enseignements, colloques, revue de presse, équipe enseignante et de chercheur-e-s...), une bibliothèque multimédias avec les e-conférences, les podcast du cours de Geneviève Fraisse et les vidéos, et une mise en valeur de la recherche (annonce des séminaires de recherche, publications des articles et des ouvrages de chercheur-e-s, biographie des chercheur-e-s et chercheur-e-s affilié-e-s, collection PRESAGE).

En moyenne, le site reçoit 1000 visites par mois<sup>1</sup>. De septembre 2011 à décembre 2012, le site a reçu 21.213 visites. La page d'accueil est la plus visitée, puis viennent les pages relatives aux enseignements, notamment le cours de Geneviève Fraisse « Pensées des sexes et démocratie », celles qui présentent la mission et l'équipe de PRESAGE et celles relatives aux évènements. En 2013, une page consacrée à la formation continue sera ouverte.

### ■ [Revue de presse](#)

Le lancement de PRESAGE en 2010 a été largement relayé par les médias. Depuis, PRESAGE continue d'être présent dans la presse. Françoise Milewski et Hélène Périvier sont contactées régulièrement pour leurs expertises et pour expliquer le rôle de PRESAGE dans la sphère académique. Une revue de presse est présente sur le site internet et recense tous les articles en format pdf ou vidéo.

---

<sup>(1)</sup> Source Google Analytics

## ■ FACEBOOK

PRESAGE possède une page Facebook qui fait la promotion de notre actualité et met en valeur certaines informations : un évènement, un livre, une e-conférence, un-e professeur-e invité-e, etc. Les réseaux sociaux constituent un canal de diffusion des savoirs désormais incontournables. PRESAGE possède 300 amis, en progression constante. La plupart sont des associations d'étudiant-e-s de Sciences Po. Facebook est le moyen le plus efficace de se faire connaître et d'échanger avec le public étudiant.

■ En 2013, PRESAGE ouvrira un compte twitter.

## 8. AUTOUR DE PRESAGE

Tous les centres de recherche de Sciences Po sont présentés sur le site internet de PRESAGE et leurs travaux de recherche y sont valorisés.

Les évènements organisés par Sciences Po sont relayés sur le site et la page Facebook, ainsi que les publications et les cours sur le genre dans les masters et les campus de Sciences Po.

PRESAGE est lié à d'autres universités et/ou centres de recherche et institutions. Le [MAGE](#), [l'IEC](#), [l'INED](#) sont des partenaires académiques. Les échanges entre chercheur-e-s s'organisent ; les colloques, séminaires, publications, sont relayés sur le site.

PRESAGE a aussi des partenaires amicaux : associations étudiantes de Sciences Po, think tank et ancien-ne-s de Sciences Po.

## 9. PRESAGE EN QUELQUES CHIFFRES

2 coresponsables

1 chargée de mission

12 membres du comité scientifique

5 membres du comité de pilotage

28 enseignant-e-s

14 chercheur-e-s

5 chercheur-e-s affilié-e-s

1 partenaire fondateur : GDF SUEZ

1000 visiteurs par mois sur le site internet

1 collection aux Presses de Sciences Po

1 conférence par mois en moyenne

17 e-conférences à ce jour

13 e-conférences ENS à ce jour mises en ligne sur le site de PRESAGE

4000 noms dans la mailing liste dont 1000 « amis PRESAGE »

200 personnes présentes au colloque GDF SUEZ 2012

1 séminaire de recherche par mois en moyenne

300 amis sur Facebook

## 10. ANNEXES

- Sélection d'articles de presse sur le lancement de PRESAGE
- Le communiqué de presse sur le partenariat PRESAGE/GDF SUEZ
- Programme du colloque PRESAGE pour GDF SUEZ du 6 mars 2012
- Les actes du colloque PRESAGE pour GDF SUEZ du 6 mars 2012
- Programme du colloque PRESAGE -MAGE du 4 mars 2013
- Programme journée d'étude 22 avril 2013
- Les conférences PRESAGE

## Annexes 1/ Les articles de presse – Lancement de PRESAGE



26/05/2010

### La chaire du sexe

XX-XY. Quarante ans après leur naissance dans les pays anglo-saxons, les études sur le genre débarquent en France. Elles auront désormais pignon sur rue à l'Institut d'études politiques de Paris. Obligatoires pour tous les élèves, et censées les décoiffer.

Par **CHARLOTTE ROTMAN**

Ce sont des études d'un nouveau genre. Assumées et ambitieuses. Les *gender studies* débarquent en France. Et pas n'importe où. La question du «sexe social» (différenciation et hiérarchisation des sexes fondées sur l'excuse du sexe biologique) s'installe dans une chaire créée tout exprès à Sciences-Po Paris. Une innovation. Le projet intitulé Presage (Programme de recherche et d'enseignement des savoirs sur le genre) a été présenté à l'Institut d'études politiques lors d'un déjeuner plutôt classe. Les premiers cours démarrent (1). Ils seront obligatoires dès 2011. Aucun élève ne pourra désormais sortir de la grande école sans avoir entendu à un moment ou à un autre un enseignement sur le genre. «*Il n'existe pas de programme de ce type en France*», s'est félicité, fourchette à la main, l'économiste Jean-Paul Fitoussi, président de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). La preuve ? «*Amartya Sen [prix Nobel d'économie, ndlr] lui-même était étonné de ne pas trouver en France une structure dédiée à une réflexion sur le genre.*» Dorénavant, on l'espère, on ne pourra plus ignorer le genre et les rapports de sexe. Emmanuelle Latour, de l'Observatoire de la parité (une institution créée en 1995) approuve la démarche : «*Tout le monde n'adhère pas à la lutte des classes, mais tout le monde a étudié Marx à un moment donné.*»

### Quel genre d'ambition ?

Au fond, il s'agit d'une entreprise éminemment politique. «*On veut faire progresser le combat contre les inégalités entre homme et femme.*» assument les deux économistes de l'OFCE à l'origine du projet, Françoise Milewski, la soixantaine, et Hélène Périvier, pas encore quadra. L'enseignement s'adresse aux élèves de l'institut (55% de filles, 45% de garçons), c'est-à-dire à de futurs cadres, de prochains députés, des dirigeants de demain : «*C'est un pari sur l'avenir*», pose Richard Descoings. Le patron de Sciences-Po se prend à rêver : «*Aujourd'hui, les réunions le soir, c'est chic. Même si personne ne dit aux femmes qu'il ne faut pas y assister, les hommes se sentent davantage libres d'y participer. Et d'ailleurs, si un homme refuse une réunion à 18 heures, on dit que c'est un tire-au-flanc. Tout cela met en cause l'organisation politique, professionnelle et la sphère privée.*» «*Cet enseignement va éveiller les consciences*», espère aussi Jean-Paul

Fitoussi, président de l'OFCE. Demain, fini les réunions tardives, les écarts de salaires et l'inégale répartition des tâches ménagères ? Tout ça grâce à Sciences-Po ?

### **Quel genre de contenu ?**

Françoise Milewski et Hélène Périvier, spécialistes de l'emploi des femmes, des inégalités de sexe sur le marché du travail ou des politiques sociales et familiales, n'ont pas voulu cantonner le programme à l'économie. Bien au contraire. Le but : être «*transversal et pluridisciplinaire*». Il y aura donc du droit, de la philo, des sciences politiques, de l'histoire, de la psychologie. «*Ce n'est pas un programme sur les femmes ou féministe*», précise bien Françoise Milewski. Il s'intéresse aussi aux hommes, aux rapports de sexe. «*Il y a beaucoup de recherches sur le genre en Grande-Bretagne, ou aux Etats-Unis (lire ci-contre), mais plus centrées sur une réflexion identitaire. Il y a par ailleurs un pôle socio-économique qui observe comment les inégalités se produisent*», complète Hélène Périvier. L'originalité, ici, est d'unir les deux pôles. Les historiennes Joan Scott et Michèle Perrot, les philosophes Elisabeth Badinter et Geneviève Fraisse, ainsi que l'anthropologue Françoise Héritier devraient participer au conseil scientifique.

Les *gender studies* seront par ailleurs abordées dans des «*enseignements professionnalisants*» : la branche gestion des ressources humaines, ou l'école de journalisme par exemple, auront à y réfléchir. Voilà du concret. Sans compter un volet adressé aux entreprises, associations, ou collectivités locales en demande de formation. Car toutes sont confrontées aux nouvelles lois, par exemple sur les quotas de femmes dans les conseils d'administration, ou à la jurisprudence, comme cette femme qui vient d'obtenir 350 000 euros d'indemnités de la BNP parce qu'elle avait été discriminée après plusieurs congés parentaux...

### **Quel genre de frein ?**

Tout cela intervient bien tard. Au début des années 80, cinq postes dédiés furent créés dans l'université sous l'impulsion d'Yvette Roudy (à Toulouse, Lyon, Paris, Rennes) et confiés à des femmes. «*Elles ont essaimé, retrace Emmanuelle Latour, mais comme partout, elles se sont heurtées au plafond de verre.*» Les enseignements sur le genre dans les universités françaises restent très spécialisés et éparpillés. «*Les gender studies, c'est encore marginal, et vu comme militant*» constate Hélène Périvier. Certaines se sont méfiées de cette notion anglo-saxonne, qui, trop neutre, pourraient faire passer les femmes à la trappe. «*Le genre fait loupe mais peut aussi être un cache-sexe*», analyse ainsi Geneviève Fraisse, directrice de recherches au CNRS. Quoi qu'il en soit le sexe et le genre demeurent «*dans le hors champ, l'invisibilité, le refoulé, le bas-côté*» (2).

Si les *gender studies* ont mis du temps à émerger en France, c'est aussi parce qu'elles mettent à mal l'égalitarisme républicain et formel si hexagonal. «*On revient toujours à l'idée qu'il n'y a que l'Etat et les citoyens, et que tous sont égaux devant la loi*», conteste Richard Descoings, déjà promoteur des conventions ZEP pour faciliter l'entrée dans la prestigieuse rue Saint-Guillaume d'élèves de quartiers défavorisés. Il poursuit : «*Il y a 80% de filles en L au lycée. Quand on demande comment ça se fait, on nous répond :*

*"les filles sont plus littéraires !" Quand on voit que les femmes à l'Assemblée ou chez les cadres dirigeants des entreprises restent si minoritaires ou que 80% des profs d'université sont des hommes, franchement, est-ce naturel ?» Pour Richard Descoings, bien au contraire, «il y a des choses à voir».*

(1) Demain à 10 heures aura lieu la première conférence de ce cycle à Sciences-Po, par Nancy Fraser sur «les ambivalences du féminisme dans la crise du capitalisme». (2) Lors d'un colloque organisé par le CNRS «En quête des recherches sur le genre», le 8 mars.



## Actualité

### L'égalité hommes-femmes sur les bancs de Sciences Po

Par  Marie Herbet

10/06/2010

INTERVIEW - La grande école instaure un nouveau programme : l'étude de la construction identitaire et des inégalités liées au sexe. L'économiste Françoise Milewski, co-fondatrice du projet, en explique les enjeux.

#### **Qu'est ce qui a motivé le lancement de ce nouveau programme ?**

C'est un projet que nous avons mûri depuis deux ans. Sciences Po dispensait déjà des cours sur les inégalités entre hommes et femmes, mais ils étaient facultatifs. Or, la question des différences entre hommes et femmes est un problème social important qui méritait de faire partie du cursus de nos étudiants.

Le but est de montrer aux étudiants comment les différences liées au sexe se forment et comment elles s'intègrent dans les inégalités sociales, ce qui leur servira dans leur future carrière. Aujourd'hui, n'importe quelle personne travaillant au service ressources humaines d'une entreprise doit appliquer la loi sur l'égalité salariale par exemple. Je pense aussi aux personnes qui travaillent dans les collectivités territoriales et sont confrontées aux questions de précarité et aux femmes en situation de pauvreté.

#### **Comment comptez-vous intégrer cette question dans le cursus Sciences Po ?**

L'approche est résolument transversale. Nous avons choisi de traiter le sujet en convoquant le droit, l'économie, la philosophie, la sociologie etc. C'est indispensable si l'on veut montrer les relations entre les inégalités et la construction identitaire, les liens entre la sphère privée et la sphère professionnelle. Les cours seront obligatoires et conditionneront l'obtention du diplôme. C'est un projet ambitieux, il ne s'agit pas de la création d'un «Master Genre», où seuls quelques étudiants suivraient ces cours. C'est la raison pour laquelle nous avons mis du temps à pouvoir le lancer.

#### **Comment se dérouleront les enseignements ?**

Nous allons lancer des cours expérimentaux à la rentrée prochaine mais le déploiement complet du programme ne se fera qu'en 2011. Les cours débiteront en deuxième année et le volume horaire reste à déterminer.

En-dehors du cursus de base, il y aura également un volet recherche. Des chercheurs de Sciences Po travaillaient déjà sur le sujet de manière individuelle, nous voulons maintenant mener une réflexion commune. Nous allons aussi former des professionnels (juristes, fonctionnaires...) grâce à la formation continue. Nous souhaitons enfin donner une ouverture internationale avec des conférences : la première a eu pour invitée la philosophe américaine Nancy Fraser.

### **Comment votre projet a-t-il été accueilli ?**

La préoccupation des inégalités hommes-femmes est l'un des axes de la réforme de Sciences Po, donc nous avons reçu le soutien de l'administration. Nous avons également eu des retombées favorables de la part du corps enseignant qui a reconnu l'intérêt intellectuel du sujet. Je n'ai en revanche pas encore eu d'échos de la part des étudiants.

### **Aux Etats-Unis, les étudiants planchent sur la question du genre depuis quarante ans, pourtant, les inégalités entre hommes et femmes persistent...**

La formation est un élément mais elle ne suffit pas. Il faut aussi des politiques publiques qui vont dans ce sens. Donner des cours sur le genre est un moyen de ne pas passer à côté d'un sujet important mais ne permet pas de résoudre les discriminations.

Par  Marie Herbet

# Le Monde

## A Sciences Po, les étudiants planchent sur les inégalités entre hommes et femmes

Les cours sur le genre débutent à la rentrée. Ils deviendront obligatoires en septembre 2011

Il a hérité d'un joli nom qui lui portera peut-être chance : Présage. Le programme de recherche et d'enseignement des savoirs sur le genre de Sciences Po et de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) est sans équivalent en France. Pour la première fois dans l'Hexagone, des étudiants seront tenus, pour obtenir leur diplôme, de suivre des enseignements sur les inégalités hommes-femmes. « A notre connaissance, aucun programme de ce type n'existe à l'étranger, y compris aux Etats-Unis », constate le président de l'OFCE, Jean-Paul Fitoussi.

Ces enseignements destinés aux étudiants de Sciences Po commenceront dès la rentrée 2010 mais ils deviendront obligatoires en septembre 2011. Certains seront dispensés en cours de droit, d'autres en histoire, en sociologie ou en économie. Ils pourront aussi bien porter sur l'histoire du droit de vote des femmes que sur la situation des travailleuses à temps partiel ou la construction des stéréotypes filles-garçons à l'école.

Pour le directeur de Sciences Po, Richard Descoings, cette petite révolution pédagogique était indispensable. « En France, on se contente souvent de vérifier que l'égalité est garantie par la loi, comme si cela garantissait l'égalité réelle, regrette-t-il. Regardez la situation des femmes en politique : à première vue, rien ne les empêchait, depuis 1945, d'accéder aux responsabilités, mais il a fallu inscrire la parité dans la Constitution pour que les partis acceptent de leur faire une place. On nous dit souvent, circulez, il n'y a rien à voir : en fait, il y a des tas de choses à voir ! »

Les nouveaux enseignements permettront justement d'aller y

voir » de près. Comprendre, par exemple, en quoi la répartition inégalitaire des tâches parentales et domestiques au sein des couples pèse sur les carrières professionnelles des femmes. S'interroger sur la place de la maternité dans la construction de l'identité féminine. S'attarder sur les recherches scientifiques consacrées au fonctionnement interne des partis politiques, qui, malgré la parité, peinent à s'ouvrir aux femmes.

### « Eveiller la curiosité »

Piloté par deux économistes de l'OFCE, Françoise Milewski et Hélène Périvier, le projet conjuguera deux regards. « Nous enseignerons aussi bien l'approche socio-économique, historique et juridique des inégalités-marché du travail, politique, sphère familiale – que l'approche philosophique, psychologique et anthropologique, qui se concentre sur la construction identitaire des hommes et des femmes, souligne M<sup>me</sup> Périvier. Notre but, c'est d'éveiller la curiosité intellectuelle des étudiants. »

Présage comprendra également des programmes de recherches, des séminaires, des sessions de formation continue pour les entreprises qui s'intéressent à l'égalité professionnelle et des conférences – la première a été donnée, le 27 mai, par Nancy Fraser, qui dirige le département de philosophie de la New School University de New York. « Tous ces travaux seront accessibles sur un site Internet, précise M<sup>me</sup> Milewski. Notre but, c'est d'approfondir la réflexion sur les discriminations liées au sexe et de former ces étudiants qui auront un jour des responsabilités au débat sur ce thème. »

Anne Chemin

**Société**

Hélène Périvier, économiste, coresponsable du Programme de recherche et d'enseignement des savoirs sur le genre à Sciences Po Paris  
**Faut-il imposer un enseignement sur les inégalités entre les sexes en France ?**

Le Monde pour Le Monde.fr | 07.10.10 | 17h39

L'intégralité du débat avec Hélène Périvier, économiste à l'OFCE et coresponsable du Programme de recherche et d'enseignement des savoirs sur le genre (Presage) à Sciences Po, vendredi 8 octobre 2010



D.R.

**Lulu : Qu'appelle-t-on précisément les "gender studies" ?**

**Hélène Périvier :** Les gender studies, telles qu'on les entend le plus souvent dans les grandes universités américaines, regroupent l'ensemble des études qui cherchent à comprendre les différences de genre et la différence entre le genre comme une construction sociale du sexe, et le sexe lui-même. Il y a le sexe biologique et, à côté, il y a des identités féminines, masculines, qui sont construites par la société, par l'environnement culturel, par un certain nombre de choses ancrées dans l'histoire des rapports entre les sexes.

Aux côtés de ces gender studies, qui sont le noyau de la réflexion identitaire, au sens plus large, on peut intégrer l'ensemble des réflexions des sciences humaines sur les inégalités entre les sexes dans la société, dans la vie économique, dans la répartition du pouvoir en général.

**Manola : Pourquoi Sciences Po a décidé de rendre obligatoire un cours consacré aux différences sexuelles ?**

D'abord, il faut préciser que le terme "obligatoire" n'a pas vraiment de sens au collège universitaire à Sciences Po Paris. Ce qui va être proposé à la rentrée 2011, pour les étudiants de deuxième année, c'est une offre pédagogique large sur les questions liées au

genre et aux inégalités entre les sexes, dans l'ensemble des grandes disciplines majeures de Sciences Po. C'est-à-dire histoire, droit, économie, sciences politiques et sociologie.

Dans l'ensemble de ces majeures sera proposé aux étudiants un grand cours sur ces questions. D'une certaine façon, il sera donc difficile aux étudiants sortant du collège universitaire de Sciences Po de ne pas avoir eu un enseignement sur ces questions, quelle que soit l'approche disciplinaire.

Par ailleurs, l'engagement de Sciences Po à proposer cet ensemble de cours-séminaires aux étudiants de collège et de master est un engagement fort qui montre l'intérêt de cette institution pour ce thème, qui devient désormais l'un des thèmes structurants de l'enseignement à Sciences Po. Il n'est pas le seul, mais il en fait partie.

Plus précisément, pourquoi cet engagement ? Parce que c'est un enjeu majeur de nos sociétés modernes. Les rapports et les inégalités entre les sexes concernent l'ensemble de la population. Il est donc important à la fois de sensibiliser les étudiants de Sciences Po à ces questions et de diffuser les savoirs produits par l'ensemble des disciplines de sciences humaines à un public très large.

**Tevo : Est-ce qu'un tel enseignement ne devrait pas rentrer dans le cadre de l'instruction civique ?**

Evidemment. Plus tôt on sensibilise les étudiants, et même les enfants, aux rapports sociaux de sexe, ou plus simplement au poids des stéréotypes qui pèsent sur les filles et les garçons, et qui constituent des injonctions dans leur construction identitaire propre – être une fille, c'est aimer le rose et les princesses, être un garçon, c'est aimer les pompiers et les camions –, mieux c'est. Pour montrer aux enfants que d'autres voies sont possibles, il serait évidemment important de pouvoir les sensibiliser très tôt.

**Louba : A partir de quel âge souhaiteriez-vous un tel enseignement ?**

S'agissant des jeunes enfants, ce n'est pas tant l'enseignement auprès des enfants qui compte, mais la façon dont les enseignants se comportent. Dès l'école maternelle, les professeurs des écoles, involontairement ou inconsciemment, reproduisent ces stéréotypes.

C'est donc davantage une formation du corps professoral qu'il faut mettre en place, de sorte qu'en général, dans l'ensemble du cursus scolaire, de la maternelle jusqu'au lycée, les professeurs soient vigilants et sensibilisent au jour le jour leurs élèves à ces questions et au respect des garçons et des filles.

Pour un enseignement auprès des étudiants, la deuxième année d'études supérieures est très adaptée, parce que les étudiants ont eu une première année d'approche des différentes disciplines. Il est donc possible, en deuxième année, d'approfondir et de leur montrer en quoi la prise en compte du genre modifie les sciences sociales.

**Antoine : Ce cours sera-t-il fait uniquement par des femmes ?**

Rien n'est certain. Le cours d'économie, oui ; pour les autres cours, la question est ouverte, s'agissant de cours qui seront mis en place en 2011. Il existe des enseignants hommes capables et intéressés pour enseigner ces questions. Mais il faut reconnaître qu'en général, dans les différentes disciplines en sciences humaines, ce sont des femmes qui font la recherche sur ces questions et qui donc, le plus souvent, les enseignent.

**Nico : Avez-vous rencontré des difficultés, liées au sujet lui-même, pour monter ce projet ?**

Sincèrement, non. Car Sciences Po est une institution très ouverte qui est alerte auprès de tous les sujets d'importance comme celui-ci. Nous avons donc obtenu assez rapidement l'aval de l'ensemble des directions de Sciences Po et le soutien de Richard Descoings. Mais le soutien premier et le plus fort a été celui de Jean-Paul Fitoussi, puisque ce projet a été initié par moi-même et Françoise Milewski, économiste à l'OFCE, centre de recherche et d'économie de Sciences Po Paris. Sans son accord et son soutien, rien n'aurait été possible.

**Jiji : Votre démarche est intéressante mais pourquoi est-elle plus intéressante qu'une sensibilisation aux questions liées au racisme, à la différence par rapport au handicap, etc.?**

Je crois qu'il ne faut pas hiérarchiser ces questions sociétales fondamentales. Elles ont toutes leur intérêt. Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue que les femmes représentent plus de la moitié de la population, et donc les rapports de pouvoir et de répartition de ce pouvoir entre les sexes est une question structurante de nos sociétés.

J'ajouterai qu'en traitant cette question du genre, on est évidemment amené à traiter la question des multiples discriminations liées à l'origine ethnique, au handicap, à l'âge, puisque ces discriminations peuvent se croiser avec celles liées au sexe.

**Lucia : Pourquoi ne pas faire comme en Norvège et ne pas intégrer l'étude des genres et la relation entre les sexes dans chacune des matières (histoire, sociologie, droit...) et ne pas en faire seulement un objet spécifique ?**

Vous avez tout à fait raison, et c'est la démarche du programme Presage (Programme de recherche et d'enseignement des savoirs sur le genre). Cette démarche est transversale et non spécifique. L'idée n'est pas de former les étudiants uniquement à cette question, mais de former tous les étudiants, quelle que soit leur orientation professionnelle future, sur ces points.

De ce fait, comme je le disais, toutes les grandes disciplines de Sciences Po sont concernées. Il ne s'agit donc pas d'un enseignement spécifique.

### **Jiji : Est-ce qu'il existe des exemples à l'étranger de cours similaires qui sont obligatoires ? Quel bilan en tirer ?**

Il existe dans de nombreuses universités étrangères des cours et une offre pédagogique sur ce thème très large. Il est difficile d'en tirer un bilan. Néanmoins, à Sciences Po, les élèves qui choisissent les cours existants sur ces questions sont souvent d'origine de pays où ces enseignements sont largement diffusés. Ils ont donc déjà un intérêt intellectuel pour la question.

En France, de nombreuses universités proposent certains cours sur ces questions. Ce qui est nouveau, à Sciences Po, c'est l'offre large, sur l'ensemble des disciplines, dans une approche transversale, pour l'ensemble des étudiants quelle que soit leur future orientation professionnelle.

**Obyonetaopy : A quoi peut bien servir un enseignement sur les inégalités sur les sexes et ou autres, puisque les gens les vivent tous les jours depuis longtemps en tous sens, en tous domaines... L'enseignement devrait être porté sur ce qui unit vraiment et non pas sur ce qui divise puisque la vision séparatrice semble être déjà acquise par beaucoup depuis longtemps.**

La domination masculine, qui existe depuis fort longtemps et qui est ancrée dans nos sociétés, a néanmoins beaucoup évolué, notamment depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Heureusement que les féministes du XIX<sup>e</sup> n'ont pas été fatalistes comme vous semblez l'être. L'égalité ne pousse pas comme l'herbe verte, il faut aller la chercher et se battre souvent pour l'obtenir. C'est ce qu'ont fait ces féministes, femmes, hommes, pour que les femmes accèdent à leurs droits pleins, à la citoyenneté, au même titre que les hommes.

Il reste encore des étapes à franchir au regard de l'inégale répartition des pouvoirs dans la société.

Il ne s'agit pas d'opposer un groupe à un autre, mais de comprendre l'ancrage de ces inégalités pour mieux y remédier.

### **Cocotte : Que nous apprennent les gender studies ?**

Elles permettent de comprendre l'ancrage et la généalogie des inégalités entre les sexes dans leur complexité, avec à la fois les aspects identitaires qui constituent chaque individu : qu'est-ce qu'être une femme ? Qu'est-ce qu'être un homme ? Pourquoi cette hiérarchie entre le féminin et le masculin ? Existe-t-il seulement deux sexes ? La dualité précède-t-elle la hiérarchie ? Voilà pour les questions philosophiques.

De façon plus pragmatique, les aspects sociaux, économiques, historiques et juridiques vont permettre de comprendre comment cette hiérarchie s'est instaurée dans notre organisation sociale, économique et politique.

**Karine : Quels sont les pays où ces inégalités sont les moins fortes, voire où il n'y a plus d'inégalités ?**

Il n'existe aucun pays où il n'y a plus d'inégalités entre les sexes. Néanmoins, pour ce qui est du partage du pouvoir économique, certains pays font mieux que d'autres. Il s'agit des pays nordiques, car ils ont su non pas éradiquer ces inégalités, mais les aménager de sorte qu'elles soient moins prégnantes.

**Nico : Avez-vous des objectifs quantifiables ? Ou est-ce un projet qui servira dans un premier temps à défricher le terrain ?**

Nous n'avons pas d'objectifs quantifiables au sens d'indicateurs de résultats. Nous proposons un programme large de recherche, d'enseignement, de formation continue, en espérant éveiller la curiosité des étudiants, améliorer la formation des gens qui travaillent déjà, diffuser des savoirs qui sont produits dans la recherche académique, créer des synergies de recherche entre les disciplines.

Ce projet, bien qu'ambitieux, a donc pour objectif de rendre visible et audible la recherche sur ces questions.

**Michel : Comment les étudiants ont-ils réagi à l'enseignement sur les inégalités entre les sexes ?**

Il existait déjà à Sciences Po un certain nombre d'enseignements, le plus souvent électifs, sur ces questions. Ces cours étaient toujours pleins, ce qui témoigne d'une véritable demande d'enseignement de la part des étudiants.

Les nouveaux cours qui ont été ajoutés sont pleins également. L'année prochaine, lorsque les grands cours-séminaires seront en place, nous espérons le même succès.

La réaction première des étudiants de Sciences Po est donc très positive.

**Ella : Ne faudrait-il pas plutôt se battre pour faire avancer ces questions d'abord au niveau politique, par le biais de la loi ?**

Mais ces questions sont traitées de façons diverses par le programme, pour faire avancer la loi, il faut faire informer les citoyens de l'importance de la parité en politique. L'ensemble des travaux faits à Sciences Po sur ces questions et dans d'autres centres de recherche apporte des éléments de réponse pour faire avancer le système démocratique. Donc, d'une certaine façon, notre démarche est une pierre sur cet édifice égalitaire.

**Lucia : Pensez-vous que l'étude des genres puissent permettre de stopper cette tendance à nier les inégalités entre les sexes en France (les femmes travaillent, votent comme les hommes, mais en fait occupent peu les postes à responsabilités, subissent le temps partiel, et il y a 8 % de femmes à l'Assemblée nationale...). Cela se joue d'abord à un niveau politique. En Norvège, la lutte contre l'inégalité des sexes n'a-t-elle pas été décrétée comme une priorité politique ?**

Vous avez raison. Ce programme ne peut pas tout faire. Il ne peut certes pas à lui seul nous mener vers une voie égalitaire. Mais encore une fois, il est un élément important parmi d'autres, sur lesquels pourront s'appuyer des décideurs politiques, des représentants syndicaux, l'ensemble des acteurs qui font avancer notre système pour promouvoir l'égalité.

**Viviane : A part Sciences Po, cette discipline bénéficie-t-elle d'une réelle reconnaissance académique en France ?**

A mon sens, on ne peut pas parler d'une discipline propre "gender studies". Il s'agit pour moi d'un sujet transversal à l'ensemble des disciplines de sciences humaines.

De nombreux chercheurs et chercheuses travaillent sur ce sujet en France ; l'Université Paris-8 par exemple, le MAGE (Marché du travail et genre) dirigé par Margaret Maruani, sont très productifs et proposent des recherches en sociologie, en histoire, en économie, en droit sur ces questions liées aux inégalités entre les sexes. J'en profite pour vous indiquer une revue académique française de haut rang, *Travail, genre et sociétés*, qui publie des articles de disciplines diverses traitant des questions de genre liées au marché du travail.

**Bernard D. : Quels sont les apports récents spécifiquement issus de la recherche française sur ces questions de genre ?**

Les plus récents concernent, pour la partie économique, qui est ma discipline, des travaux qui cherchent à modérer la discrimination salariale liée au sexe. Je citerai notamment les travaux de trois économistes, Dominique Meurs, Sophie Ponthieux, Ariane Pailhé, qui ont montré que les femmes subissaient une discrimination salariale pure très forte.

Notamment grâce à des techniques économétriques, elles ont montré, en comparant les carrières de femmes n'ayant jamais interrompu leur carrière et celles ayant dû interrompre leur engagement professionnel, que l'écart de salaire entre ces deux catégories de femmes s'expliquait totalement par leurs caractéristiques individuelles (âge, diplômes, nombre d'enfants, statut marital, etc.).

Elles ont refait le même travail en comparant cette fois-ci l'écart de salaires entre des femmes n'ayant jamais interrompu leur carrière et des hommes. Cette fois-ci, les deux tiers de l'écart de salaires sont inexpliqués. Aucune différence de caractéristiques

individuelles entre ces deux groupes ne permet d'expliquer cette partie de l'écart de salaires.

**Guillaume : Ne suffirait-il pas d'un peu d'honnêteté pour régler cela de la part des employeurs ?**

Si on devait compter sur l'honnêteté des employeurs pour lutter contre la discrimination, celle-ci aurait probablement entièrement disparu. Il s'agit davantage de discrimination systémique, impliquée par le comportement des employeurs, qui voient les femmes comme potentiellement mères, donc moins investies dans leur carrière, et probablement moins productives.

Partant de ce constat qu'ils estiment, eux, honnêtement, comme étant réel, progressivement, au cours de la carrière d'une femme, un processus de discrimination s'enclenche. Il est donc plus compliqué à résoudre que de demander aux employeurs d'être vigilants. Néanmoins, il existe un ensemble de lois qui interdisent la discrimination liée au sexe. Les employeurs sont tenus de s'y soumettre.

**Obyonetaopy : Comme beaucoup d'hommes et de femmes ne connaissent pas l'ancrage de ces inégalités à leur base véritable, comment former les enseignants ?**

Un premier point important serait d'avoir plus de mixité dans les métiers de la petite enfance (garde d'enfants jusqu'à l'école maternelle et primaire). Cela permettrait aux enfants de comprendre qu'un homme, comme une femme, peut s'occuper d'un jeune enfant.

Par ailleurs, il convient de former les professeurs des écoles aux stéréotypes liés au sexe, de passer en revue l'ensemble des manuels scolaires et de la littérature pour enfants proposés à l'école, de façon à éliminer toute trace – si cela est possible – de stéréotypes.

Le ministre de l'éducation nationale essaie d'agir par le biais d'une convention qui cherche à diffuser auprès des académies la question de l'égalité entre les filles et les garçons à l'école. C'est un point essentiel, parce que c'est le point de départ de toutes les inégalités de sexe que l'on retrouve plus tard. La construction identitaire des jeunes enfants est donc un élément-clé dans la lutte contre les inégalités de sexe.

**Julien Sergère : Les "*Gender Studies*" ne sont-ils pas menés en majorité par des féministes ? En cela, n'y a-t-il pas une partialité originelle dans ces travaux, difficilement compatible avec une véritable rigueur scientifique ?**

Mais existe-t-il des recherches en sciences sociales impartiales ? Ma réponse est que non. Que vous soyez macro-économiste ou historien, votre approche scientifique est empreinte de vos convictions. Ce qui ne fait pas de ces chercheurs des intellectuels malhonnêtes. Les sciences humaines ne sont pas des sciences dures. La question du genre est donc, comme toute autre question, traversée par l'engagement et l'environnement des chercheurs et chercheuses.

**Chat modéré par Emmanuelle Chevallereau**

**Page 1 of 1 2010 Factiva, Inc. Tous droits réservés.**

**Portrait : Elles misent sur le savoir pour lutter contre les inégalités hommes-femmes**

12 mai 2010

Copyright 2010 Bayard-Presse - La Croix "All Rights Reserved"

Françoise Milewski et Hélène Périvier Économistes à l'OFCE, le centre de recherche en économie de Sciences-Po.

Spécialistes des inégalités sur le marché du travail, Françoise Milewski et Hélène Périvier vont diriger «Présage», un ambitieux programme de recherche et d'enseignement sur le genre à Sciences-Po, une première en France. Il démarre ces jours-ci et sera obligatoire pour tous les étudiants de l'école à la rentrée 2011.

Chez l'une comme chez l'autre, quand il s'agit de défendre la cause des femmes, on sent la même ferveur, mais surtout la même précision argumentaire. Et pour cause : Françoise Milewski, 63 ans, et Hélène Périvier, 38 ans, sont avant tout deux économistes chevronnées. Après des mois de travail, elles s'apprêtent à codiriger «Présage », un programme inédit de recherche et d'enseignement sur le genre, au sein de l'Institut d'études politiques de Paris. Inédit par son échelle – à partir de 2011, aucun étudiant de Sciences-Po ne pourra être diplômé sans avoir suivi un cursus complet sur le genre –, inédit aussi parce qu'il crée un pont entre deux grands pôles de recherche qui, jusque-là, communiquaient peu: l'approche socio-économique sur les inégalités hommes-femmes ; les travaux philosophiques et anthropologiques sur la construction identitaire de la personne. L'ambition ? « Mieux comprendre comment se nouent les inégalités par une approche pluridisciplinaire et diffuser les savoirs », résume Hélène Périvier ; « se donner les moyens de changer la société », complète Françoise Milewski, qui, comme sa collègue, se revendique « féministe », tout en regrettant que le terme ait souvent été « caricaturé ». « On pense tout de suite militantisme ; je l'entends simplement comme le fait de défendre le droit des femmes.»

De fait, les effets attendus du programme sont très concrets : éveiller la conscience d'étudiants qui iront travailler dans de multiples domaines ; promouvoir la formation continue quand, selon Françoise Milewski, de « nombreuses entreprises sous-estiment aujourd'hui leurs obligations » ; faire en sorte aussi que les politiques publiques prennent en compte cette dimension du genre. « Il est symptomatique que, dans le débat actuel sur les retraites, on parle très peu des femmes alors que leurs pensions sont inférieures de 40 % en moyenne à celles des hommes », remarque-t-elle.



## L'étude des inégalités hommes-femmes bientôt obligatoire à Sciences Po

De Emmanuel DEFOULOUY (AFP) – 10 juin 2010

PARIS — L'étude des inégalités hommes-femmes va devenir obligatoire pour tous les étudiants de Sciences Po Paris à la rentrée 2011, avec un programme qui constitue une première en France, alors que les "gender studies" existent depuis 40 ans aux Etats-Unis.

Les cours sur le genre vont débiter à la rentrée 2010 et deviendront obligatoires à partir de septembre 2011 pour être diplômé en premier cycle de l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris, dans le cadre du Programme de recherche et d'enseignement des savoirs sur le genre (Presage).

"Etudier le genre sera une condition pour être diplômé", ont expliqué à l'AFP Françoise Milewski et Hélène Périvier, les deux économistes de l'OFCE (centre de recherche en économie de Sciences Po) qui pilotent ce programme.

"Malheureusement, la plupart des élites n'ont aucune formation sur le sujet, alors qu'il devient essentiel dans la gestion des entreprises", a dit à l'AFP l'économiste Jean-Paul Fitoussi, président de l'OFCE.

"Avec cet enseignement structuré, nous souhaitons que demain on ne puisse plus dire que les élites n'ont pas entendu parler de cette question qui touche aux deux sexes et à leur place dans la société", a-t-il ajouté.

Les enseignements seront dispensés en cours d'économie, de droit, d'histoire ou de sociologie, pour analyser les inégalités entre les sexes, par exemple la faible ouverture des partis politiques français aux femmes malgré la loi sur la parité ou la part du temps partiel subi dans le travail féminin.

En deuxième cycle, il y aura selon les masters ou les écoles (droit, gestion, ressources humaines, journalisme, etc.) des "formations spécifiques professionnalisantes".

En France, il existe déjà des cours sur le genre dans certaines universités et quelques programmes de recherche, comme le Groupement de recherche "Marché du travail et genre en Europe" (Mage) créé au CNRS.

Mais la double nouveauté de PRESAGE est de rendre les cours obligatoires et de bâtir un pôle structuré mêlant enseignement, recherche et formation continue, avec ouverture internationale et dans un cadre pluridisciplinaire.

Le projet entend dresser un "pont" entre deux pôles de recherche qui communiquent peu, selon Hélène Périvier: la construction identitaire de la personne, prégnante aux Etats-Unis, et les inégalités socio-économiques.

Par exemple, pour étudier la persistance des stéréotypes filles-garçons dans la petite enfance et à l'école, ou les conséquences pour le travail des femmes de la répartition inégale des tâches parentales et domestiques.

Le but est de participer à la lutte contre les discriminations, comme dans le domaine des retraites où celles perçues par les femmes sont en France inférieures de 40% à celles des hommes, selon Françoise Milewski.

La formation continue sera conçue pour répondre aux besoins de la fonction publique, des collectivités ou des entreprises, de plus en plus concernées par les lois sur l'égalité professionnelle ou la jurisprudence.

Le 5 mai dernier, la cour d'appel de Paris a condamné la banque BNP Paribas à verser 350.000 euros à une ex-salariée, victime de discrimination à son retour de dix ans de congés divers passés avec ses cinq enfants.

PRESAGE aura notamment dans son conseil scientifique l'économiste et prix Nobel indien Amartya Sen, l'économiste américaine Nancy Folbre, l'historienne française Geneviève Fraisse ou la philosophe américaine Nancy Fraser.

Le site, encore en construction, est <http://presage-ofce.sciences-po.fr>.

Copyright © 2010 AFP. Tous droits réservés

## Annexes 2/ Communiqué de presse Partenariat PRESAGE & GDF SUEZ

GDF SUEZ



SciencesPo.

*Communiqué de presse*

22 septembre 2011

### **GDF SUEZ s'associe à Sciences Po/PRESAGE pour faire progresser la recherche sur le genre et enrichir sa politique Mixité**

GDF SUEZ a choisi de soutenir le Programme de Recherche et d'Enseignement des Savoirs sur le Genre (PRESAGE) lancé en 2010, conjointement par Sciences Po et l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), en signant, le 22 septembre 2011, une convention de partenariat de trois ans. GDF SUEZ est le premier partenaire et à ce titre partenaire fondateur de PRESAGE. L'objectif de ce partenariat vise à soutenir la recherche académique par l'octroi de bourses aux jeunes chercheurs, sensibiliser, former et informer sur la mixité au sein de GDF SUEZ et développer de nouveaux outils d'analyse dans le Groupe.

Mobilisé pour faire progresser la mixité à tous les niveaux de son organisation, GDF SUEZ renforce ainsi ses engagements employeur de manière innovante et s'inscrit comme un acteur social concerné par les enjeux d'égalité entre les sexes.

« Grâce à ce partenariat, GDF SUEZ pourra enrichir son approche managériale d'apports académiques exigeants. Il permettra également au Groupe de mieux comprendre les mécanismes de construction des inégalités au niveau international et de mieux agir, en anticipant. », explique Valérie Bernis, Directrice Générale Adjointe de GDF SUEZ et à l'origine du partenariat.

« Ce partenariat montre que nos deux institutions attachent une grande importance à la diffusion du savoir et au développement de la responsabilité sociale. », constate Richard Descoings, Directeur de Sciences Po.

## **Un partenariat noué autour de 3 axes clés :**

- ' **Soutenir la recherche académique** par l'octroi de bourses à de jeunes chercheurs internationaux.
- ' **Sensibiliser, former, informer** au sein du Groupe et au-delà grâce à un colloque annuel consacré au genre et à des cycles de conférences.
- ' **Développer des outils d'analyse et de mesure innovants** pour mieux cerner les inégalités, et aussi mesurer les progrès réalisés au sein du Groupe.

L'un des apports singuliers de ce partenariat sera de mettre en œuvre des recherches appliquées au sein de GDF SUEZ. Elles seront menées de concert par PRESAGE et EQUILIBRES, agence de conseil dédiée aux enjeux d'égalité professionnelle ; d'équilibre de vie et de parentalité qui, depuis 2008, accompagne GDF SUEZ dans sa politique Mixité.

*« Ce partenariat est particulièrement stimulant et novateur, souligne Hélène Périvier, économiste à l'OFCE et co-responsable de PRESAGE, car il allie le soutien à un programme de recherche académique et la mise en œuvre de recherches appliquées au sein d'un grand groupe d'envergure internationale. Il nous permettra de penser ensemble l'égalité entre les sexes dans la sphère du travail. Plus globalement, ce partenariat est aussi un puissant moteur de diffusion des recherches sur le genre. »*

## **Ce partenariat répond ainsi à plusieurs ambitions :**

- ' Convaincre par la mobilisation des savoirs sur le genre, fruits de recherches pluridisciplinaires et internationales, la mise en place d'outils d'analyse et de mesure innovants
- ' Innover en créant de la richesse intelligente pour inventer et explorer des nouvelles pratiques en entreprise et favoriser ainsi la mise en place d'actions en anticipation.
- ' Contribuer à diffuser une culture de l'égalité dans le Groupe et plus largement dans la société civile.

## **A propos de GDF SUEZ**

### **Une démarche Mixité initiée dès 2008 par des actions volontaristes**

Dès sa création en 2008, GDF SUEZ a décidé d'agir à la fois sur son organisation et sur sa culture pour permettre aux femmes de mieux progresser au sein du Groupe. La démarche a d'abord été initiée par la création d'un réseau de femmes, Women In Networking (WIN), aujourd'hui fort de plus de 600 membres et présent dans 4 pays. Second jalon, la mise en place d'un programme de mentoring, lancé en janvier 2010 qui met en relation des cadres dirigeants du Groupe et des femmes à haut potentiel.

## **Une politique Mixité ambitieuse validée par le Comité Exécutif du Groupe en 2011**

En mars 2011, GDF SUEZ entérine de façon durable et déterminante ses engagements en faveur de la mixité en se fixant 4 objectifs chiffrés, ambitieux à l'horizon 2015 :

- ' Un cadre dirigeant sur 3 nommés sera une femme
- ' 35 % de femmes parmi les hauts potentiels
- ' 25 % de femmes parmi les cadres
- ' 30 % de femmes dans les recrutements

Un comité de pilotage Mixité est chargé d'accompagner et de stimuler la progression vers ces objectifs stratégiques.

## **A propos de SCIENCES PO**

Sciences Po a été fondé en 1871 et forme depuis 140 ans les responsables de demain, dans le secteur privé comme dans la haute administration, la politique et la recherche.

Institution d'enseignement supérieur et de recherche se caractérisant par une internationalisation très poussée et le recrutement très sélectif de ses étudiants, Sciences Po consacre 37% de son budget à la recherche en économie, droit, histoire, sociologie, science politique et relations internationales.

Sciences Po participe à la vie de la Cité et contribue au débat public par sa recherche en sciences sociales et par la variété des débats et événements qui y sont organisés chaque année.

## **A propos de PRESAGE**

Le programme de recherche et d'enseignement des savoirs sur le genre développé conjointement par l'OFCE et Sciences Po, PRESAGE, insère une réflexion sur le genre dans l'ensemble des activités de Sciences Po : enseignement, recherche, formation continue.

Ce programme est novateur de plusieurs points de vue :

- ' Il adopte une approche transversale en se plaçant dans une démarche pluridisciplinaire (économie, droit, philosophie, science politique, sociologie, histoire, psychologie...).
- ' Il porte un projet intellectuel nouveau en rassemblant les deux pôles de la recherche sur les rapports sociaux de sexes, qui jusqu'à présent communiquent peu : l'approche philosophique autour de la construction identitaire de la personne et l'approche socio-économique et historique de la construction des inégalités.
- ' Il est ouvert à l'international de sorte à faciliter la collaboration avec des chercheur-e-s étrangers-ères.

Intégré à l'OFCE, centre de recherche en économie de Sciences Po, PRESAGE est rattaché à sa Présidence et sa gouvernance est assurée par l'OFCE. Il est doté d'un comité scientifique, composé de personnalités de disciplines diverses et résolument ouvert sur l'international.

Site internet : <http://www.programme-presage.com/>

**Contact Presse GDF SUEZ**

Tél. 01 44 22 24 35

[gdfsuezpress@gdfsuez.com](mailto:gdfsuezpress@gdfsuez.com)

**Contact Presse PRESAGE**

Charlène Lavoir

Tél. 01 44 18 54 06

[charlene.lavoir@sciences-po.fr](mailto:charlene.lavoir@sciences-po.fr)

## Annexes 3/ Programme du colloque autour de la journée des droits des femmes

### Colloque du 6 mars 2012 "ÉGALITE FEMMES - HOMMES ET PARTAGE DU POUVOIR ECONOMIQUE"

A Sciences Po – 27, rue Saint Guillaume 75007 Paris – Amphithéâtre Boutmy

8h30	<i>Accueil</i>
9h - 9h15	Mot d'ouverture <b>Richard Descoings</b> , directeur, Sciences Po et administrateur, FNSP <b>Françoise Milewski</b> , économiste, OFCE, co-responsable de PRESAGE <b>Hélène Périvier</b> , économiste, OFCE, co-responsable de PRESAGE
9h15-10h30	Conférence de <b>Geneviève Fraisse</b> , philosophe, directrice de recherche, CNRS « <b>L'année 2011 : un laboratoire du féminisme</b> »
10h30-11h00	<i>Pause</i>
11h00-12h30	Table-ronde économique <u>Modératrice</u> : <b>Isabelle Germain</b> , journaliste – fondatrice, <i>Les Nouvelles News</i>  <u>Discutantes</u> : <b>Réjane Sénac</b> , chargée de recherche CNRS, CEVIPOF <b>Brigitte Grésy</b> , experte des politiques publiques d'égalité et membre de l'Observatoire de la parité <b>Ariane Pailhé</b> , directrice de recherche, INED
12h30-12h45	Mot de clôture <b>Valérie Bernis</b> , Directrice Générale Adjointe, GDF SUEZ

## Annexes 4/ Les actes du colloque autour de la journée des droits des femmes

### PRESAGE / GDF SUEZ Egalité Femmes / Hommes et partage du pouvoir économique

**Richard Descoings:** 1er colloque d'une longue série pour faire progresser la recherche, mieux comprendre comment se distribue ou pas le pouvoir économique entre femmes et hommes et comment ou pas dans une entreprise on constate décennie après décennie des tentatives, des efforts, des discours, des volontés, mais beaucoup plus lentement des réalisations. Partenariat avec GDF SUEZ a pour objectif de faire progresser la recherche et réaliser des choses concrètes. GDF SUEZ a financé de l'innovation pédagogique, va nous aider à préparer toutes les jeunes femmes et les jeunes hommes à appréhender dès le début de leurs études supérieures ce que c'est que l'inégalité entre les femmes et les hommes, pas seulement au travail mais dans la vie. Il n'y a pas loin de 60% de filles à Sciences Po, dans une école d'ingénieur c'est l'inverse, donc **dès l'enseignement secondaire le partage du pouvoir économique se prévoit**. Nous sommes tous malheureux parce qu'il n'y a pas assez de filles en S et trop peu de garçons en L. Comme le disait un professeur de physique parisien en 2009 "Mais M. Descoing, les filles ont l'esprit beaucoup plus littéraire !" C'est dès l'enseignement secondaire que nous devons nous familiariser avec un phénomène qu'il ne s'agit pas de montrer du doigt mais de comprendre pour que cela change. D'ailleurs, les associations syndicales de Sciences Po sont très attentives à l'égalité salariale et dans les postes entre les femmes et les hommes. Nous attendons beaucoup à Sciences Po de vos réflexions, car nous allons à partir de cela pour nourrir des actions pédagogiques et notre recherche scientifique.

**Françoise Milewski:** c'est une manifestation importante, 1er colloque du partenariat GDF SUEZ. Un point à souligner: l'importance accordée à la diffusion des savoirs. La place des femmes dans les entreprises pose problème, l'accès au pouvoir pose problème. Cette journée vise à projeter votre vécu dans un cadre plus général pour la journée du 8 mars. Nous commencerons par une conférence de Geneviève Fraisse, puis une table ronde sur le partage du pouvoir économique, et un mot de clôture avec Valérie Bernis. Je voudrais introduire la 1ère partie de cette journée: G Fraisse, chercheur au CNRS, toute récente publication "La fabrique du féminisme. Textes et entretiens".

**Geneviève Fraisse:** que faire ce matin? L'année 2011 est un excellent creuset, laboratoire d'expression d'un certain nombre de problèmes, pour comprendre en quoi le féminisme peut être une question intelligente. Lorsqu'a débuté l'année 2011, nous venions de fêter les 40 ans du mouvement de libération des femmes en 2010 où j'avais été amenée à faire la non-conclusion de l'événement, en demandant si les jeunes reprenaient le flambeau. J'avais l'impression que oui. Début 2012, je sais. Qu'est-ce que je vois en début 2012: 3 initiatives précises: quelle stratégie adopter pour attaquer ce qui s'appellerait l'inégalité entre les femmes et les hommes? Bilan des 40 ans du mouvement des femmes, affaire du Sofitel, manuels scolaires et révolutions arabes.

**Bilan des 40 ans du mouvement des femmes:** 3 choses sont apparues: la façon dont le **laboratoire de l'égalité** a voulu lancer une campagne d'affichage avec un homme très gros assis sur une femme plutôt fine, derrière un bureau de travail "Les femmes on continue à s'asseoir dessus ou on change les choses?" C'est pour changer de culture commune de l'égalité. 2e exemple, on veut faire de l'humour avec les bêtises machistes pour avancer sur la question. Il y a la **Barbe** aussi, qui fait irruption dans les événements pour défendre l'égalité femmes/hommes. Lance actuellement une campagne avec des érectiles, et font dans la dérision absolue, on préfère payer que d'envoyer autant d'hommes que de femmes à l'AN. Il y a aussi **Osez le féminisme**: "Bref. Je veux l'égalité femmes/hommes". Ca sert à quoi l'humour: à dire **je ne peux pas affronter une inégalité de manière uniquement politique, je dois utiliser des armes, donc je le fais avec de l'humour**. Ce qui est intéressant c'est qu'on essaie de relier l'humour à des événements

importants, c'est intégré dans le système d'une organisation politique, ce n'est pas du désespoir. Le féminisme s'inscrit dans une représentation de l'histoire politique. Voilà pourquoi l'année 2011 m'a servi de nombreuses interrogations. Cette organisation entre humour et projets politiques montre un décalage entre les années 70 et aujourd'hui. Il y a une prise en compte d'une transformation historique et une reconnaissance que l'humour est une nécessité historique.

Séquence suivante: l'affaire du Sofitel. O humour. Pose 5 problèmes théoriques fondamentaux par rapport à la démocratie:

- Nous sommes confronté-e-s à une question passionnante en matière de démocratie: le rapport entre service et démocratie. Que fait-on de la hiérarchie entre les femmes? Cela pose la question de savoir comment on pense l'émancipation des femmes dans une société structurée, quand la hiérarchie du service continue pour 98% à être pris en charge par le sexe féminin. Quel rapport on fait entre service et démocratie? A propos du Queer: ne courons pas trop vite. Que faisons-nous avec les mots "genre" et "sexe" ?
- Mot "consentement", **qu'est-ce que consentir depuis 3 siècles? Est-ce choisir ou accepter?** Ces 2 sens doivent être posés sur la table, il en faut pas en avoir peur. C'est d'abord pour dire non qu'on ouvre le débat sur le consentement.
- La frontière entre privé et public. Cette question n'est intéressante que si nous savons que tant que nous sommes sous la monarchie nous avons l'unité domestique et monarchique. Mais si nous ouvrons le Contrat Social, Rousseau dit qu'il faut faire cesser le sophisme entre le père et le Roi. De Rousseau à Tocqueville il est évident qu'il faut rétablir la frontière, au cas où les idées d'égalité seraient susceptibles de contaminer cet espace ça deviendrait compliqué. Toute la dynamique démocratique du 19e et du 20e sur la fin de l'autorité paternelle, du mari sur la femme, ça ébranle l'étanchéité qu'il y avait entre public et privé. Différence entre privé et intime ? Subtile.
- L'histoire française. Problème français: il y a peut-être un recto-verso: ce serait vrai, la question du glamour et de la galanterie, la prégnance aussi de cette masculinité de la symbolique, sauf que cela nous empêche de faire ce qui se passe dans des pays qui nous sont proches. Il faut relier les éléments ensemble.
- Sexe/pouvoir. Le lieu du pouvoir est la jouissance. **Le sexe, ça sert de monnaie d'échange.**

Les manuels scolaires pour les ES de SVT. Il y aurait une incitation à une ouverture voire un encouragement à penser que l'orientation sexuelle peut être encouragée dans un sens ou dans un autre. Que cela déclenche-t-il de superposition des interrogations? Confusion entre éducation et instruction venant d'élus politiques. Il y a 10 ans il a été demandé à l'école de faire de l'éducation sexuelle (prévention contre le SIDA, les grossesses précoces...). Il serait aussi entendu que ce manuel de SVT prônerait l'homosexualité et non pas du savoir. Ce qui serait posé c'est **une représentation de la biologie qui opposerait la nature à la culture**. Pourquoi ce ne serait pas intéressant de soulever un problème épistémologique auprès des enfants ? Ce n'est pas une question politique et sociale, mais scientifique. Doit-elle être ignorée des futurs adultes ? Pourquoi il faudrait protéger un savoir en cours? Il faudrait que le savoir soit constitué quand on le livre aux enfants. A-t-on le droit de tout savoir? **Nous avons une responsabilité à l'égard des enfants en matière de sexualité.**

La séquence des printemps et révolutions arabes. Problème de la Charia, du voile intégral. La question de la religion est secondaire, ce qui compte c'est de dire chacun à sa place. **La question de la religion peut être un argument plus qu'une finalité.**

Questions et commentaires:

- Aujourd'hui, manifestation pour accorder l'adjectif avec le nom le plus proche. ' Si elle s'exprime c'est qu'elle vient à point nommé
- Quand vous dites que la question de la religion est secondaire. C'est plus un paravent que l'essence des choses, quelle est alors la vraie motivation: une crainte du partage du pouvoir

des hommes. ' *Le plus important est de rétablir la hiérarchie.*

- Tout à l'heure Richard Descoings parlait de la représentation des jeunes hommes et femmes dans les filières. Vous avez parlé d'éducation et d'instruction. Quelle est votre réflexion par rapport à la prédétermination sur la question de l'instruction et de l'éducation? ' *J'ai une idée depuis longtemps: il n'y a pas la prédétermination et l'éponge en face. L'enfant peut toujours lire un livre qui parle de Maman qui fait la vaisselle et Papa qui lit le journal, dans la vie il peut voir le contraire. **Le nombre de médiateurs auquel l'enfant est confronté donne des images contradictoires, il faut jouer sur ces images contradictoires.***
- Je voulais revenir sur la singularité française, même si ça paraît anecdotique, dans le cadre de l'entreprise, cette singularité permet à nos hommes de projeter une représentation de la femme qui les empêche de nous voir à des hauts postes. Comment supprimer ce que vous appelez le "recto" ? ' *Ca c'est la bonne question ! On a l'habitude de saluer les stéréotypes au lieu de tirer les fils de la contradiction, mais on peut dérégler la machine.*
- Je souhaiterais avoir votre point de vue sur les quotas à l'échelle européenne qui ne donnent pas beaucoup de résultats. ' *Je pense que **la parité est un outil mais pas un idéal.***
- Pensez-vous qu'il y a une évolution possible des paradigmes véhiculés par les religions ou l'égalité n'est envisageable qu'à travers la laïcité? ' *Aucun monothéisme ne pense l'égalité, seulement une équivalence. Si tant est que d'autres personnes veuillent s'essayer à un paradigme à l'intérieur des religions, je suis toute ouïe.*
- Vous ne pensez-pas qu'il faudrait changer la manière d'écrire l'histoire? Elle est écrite par les hommes pour les hommes ' *Oui, mais c'est compliqué, on en fait pas de la question des sexes une question historique. Moi je pense que ça fait histoire.*
- J'ai une question pragmatique: salle remplie à 95% de femmes, comment l'interprétez-vous? Comment se fait-il que les questions d'égalité femmes/hommes n'intéressent pas les hommes? ' *J'ai cessé de me poser la question.*
- Je voudrais revenir sur les remarques sur la religion et le printemps arabe. Je vais dans votre sens pour dire que la religion est un moyen utilisé par les hommes pour asservir les femmes, pour revenir à la parité, je pense que les quotas ont quand même fait pas mal de positif si on revient aux EU où les quotas s'appliquent. ' *Dire que la parité est un outil, ça n'a rien de méprisable et méprisant, je ne suis pas en désaccord avec vous. **La parité n'est pas un principe, le principe c'est l'égalité.***
- Je voudrais votre avis sur le bilan de l'année 2010-2011, n'est-elle pas venue percuter l'illusion de l'égalité? ' *Le fait que les syndicats aient été obligés de mettre la question des retraites des femmes dans les débats est une rupture historique. L'expression instrumentalisation, il faut chaque fois aller plus loin, il faut rebondir et dire c'est une monnaie d'échange. Malgré la présence des femmes, c'est rien, la question de l'inégalité femmes/hommes est quasi inexistante dans la campagne.*

**Isabelle Germain**, modératrice de la table ronde, avec Brigitte Grésy, experte des politiques publiques d'égalité et membre de l'Observatoire de la parité, Ariane Pailhé, directrice de recherche INED et Réjane Sénac, chargée de recherche CNRS et CEVIPOF.

Les femmes représentent moins de 20% des contenus d'information, un magazine a donc été créé pour leur donner la parole. De plus, on a tendance à parler de la vie privée des femmes dans les interventions dans les débats.

**Brigitte Grésy**: on me présente comme Mme Quota. La question de la gouvernance des femmes s'appuie sur des tas de leviers différents: embauche, classification... En France, la question de l'égalité professionnelle a pris sens autour de 3 thèmes: l'écart de rémunération, la question de la précarité du travail féminin, le plafond de verre. Concentrons-nous sur le plafond de verre. 12% de femmes dans les CA (amélioration), postes de direction: 3,2% de présidence féminine dans les 600 sociétés européennes (régression). Au sein même de l'entreprise, aux postes de gouvernance on a 13,2% de femmes.

Loi en janvier 2011, arrivée un peu par surprise, pendant longtemps on avait tenté d'introduire un quota de 20% de femmes dans les CA, inconstitutionnels d'après le CC, on en peut accéder à des postes que par le mérite. Exception en politique. Finalement, ça se fait: on a mis 40% comme norme. On copie la Norvège: en 2003, un ministre a fait fuiter sa réforme dans le plus grand média norvégien pour que son rapport n'aille pas au tiroir et ça a été un succès. En France, je me suis dit ça va pas passer, parce qu'il y avait de la réticence, même de la part des femmes, "je en veux pas être une femme-quota". Logique de cooptation entre hommes fait qu'on prend son copain, échange de menus services, des clubs masculins, s'apparentaient à des quotas invisibles. Les quotas qu'on veut mettre seraient des quotas visibles, pris à compétences égales. En un an la loi a été faite. Dès qu'on pose la question de la compétence des femmes: le vivier, et la professionnalisation du métier. On a trouvé les viviers. On a réussi à professionnaliser. Amélioration dans les entreprises du CAC 40, dans les postes de gouvernance et dans les CA. Autant on pouvait instaurer une logique de quotas dans les entreprises, dans les CODIR et les COMEX c'était plus difficile. C'est là qu'arrivent les stéréotypes masculins contre la promotion des femmes, l'autocensure des femmes. Cela suppose du tutoring, du mentorat, il faut des objectifs RH évalués, pour lutter contre les stéréotypes et l'autocensure. Les grandes entreprises ont mis en place des logiques d'objectifs chiffrées, elles sont les moyens de le faire et sont bien accompagnées.

Pourquoi vouloir des femmes aux postes de gouvernance? 2 choses: parce que la promotion des femmes c'est là où il y a le plus de discrimination systémique (susceptibles d'avoir des enfants = agents à risque, rendement du diplôme moins fort que pour les hommes) et parce que les 2/3 des diplômés sont des femmes.

Par rapport aux autres pays européens, la France est celle qui a le plus de lois sur l'égalité professionnelle, on espère qu'avec la sanction elles seront appliqués, on est bons dans les CA, mauvais dans les CODIR et les COMEX.

**Ariane Pailhé: 3 constats:**

- Les femmes gagnent 27% de moins que les hommes (écart de salaire moyen: un demi-SMIC).
- Plus on s'élève dans la hiérarchie, plus les inégalités s'accroissent (écart de 37% entre les 1% d'hommes qui gagnent les plus et les 1% de femmes qui gagnent le plus)
- La marche vers l'égalité salariale est en panne, on n'arrive pas à passer l'écart de 20% dans les salaires

Pourtant, plusieurs lois: 23 mars 2006 avec pour objectif d'atteindre l'égalité salariale en décembre 2010, objectif supprimé en novembre 2010.

Comparaison pays européen: France dans la moyenne, voire un peu mieux. C'est dans le pays où le taux d'emploi des femmes est relativement faible que les écarts sont les plus faibles (Italie) du fait de l'accès à l'emploi. En Europe, stagnation des écarts.

Expliquer la persistance de ces écarts: facteurs objectifs (pas les mêmes qualifications, n'occupent pas les mêmes emplois):

- Le capital humain (caractéristiques individuelles, niveau d'éducation et d'expérience acquise). Les femmes qui entrent sur le marché du travail ces dernières années sont plus diplômées que les générations précédentes et les hommes du même âge. Mais ça n'a pas suffi à éradiquer l'inégalité. Résistance aux filières (S vs. L).
- Les horaires de travail (à temps partiel...). Concernant le profil de carrière des femmes, elles sont plus exposées aux interruptions d'activité. **Le fait de travailler à temps partiel joue pour la moitié de l'écart de salaire hommes/femmes.**
- Le secteur d'emploi, le monde du travail est compartimenté, les femmes se concentrent dans les secteurs les moins rémunérateurs

**A qualification égale, emplois équivalents, il demeure 30% de l'écart de salaire qu'on n'arrive pas à expliquer.**

Quelle influence des enfants sur les salaires? Peuvent jouer sur l'investissement professionnel au quotidien, peut limiter les choix professionnels. Et, même les femmes qui n'interrompent pas leur activité, elles subissent les préjugés ' discrimination systémique.

**Réjane Sénac:** je regarde le partage du pouvoir dans le monde économique à travers le partage ou non partage du pouvoir dans le monde politique. Je voudrais intervenir en détournant le slogan des féministes de la 2e vague: "le privé est politique" en "l'économie est politique" à travers 3 visages de la politique et de sa pluralité:

- En quoi au niveau international et européen, la question du partage à égalité du pouvoir économique est devenue un sujet éminemment d'actualité ? D'un point de vue conjoncturel, on ne parle plus de politique publique mais d'action publique. Il y a eu un glissement des lois dites sur la parité et des analyses en aval qui sont des concepts-méthodes. L'inégalité n'a pas posé de problèmes pendant longtemps, il y a eu une mise en visibilité, une légitimité des interrogations.
- En quoi parler du partage du pouvoir c'est parler d'égalité ? La centralité du pouvoir. Les femmes sont exclues du pouvoir parce qu'on leur exclut la possibilité d'y accéder.
- Quel principe de justice on porte dans la Cité à travers cette parité économique ? Mais aussi dans le monde économique en particulier ? A travers ce quota, on est dans une logique où il y a une intrusion du politique dans la gouvernance économique, avec un **accompagnement des acteurs économiques étant donné que lorsqu'on est dans la soft law ça en fonctionne pas**. Dans l'application, on voit qu'il y a eu une prise en main importante. On dit que c'est vertueux parce que ça questionne la gouvernance et ça forme les femmes (elles partent de la nature !) alors que les hommes sont des homo politicus. Le risque est celui de l'égalité dans la différence. Dans le monde politique comme dans le monde économique, on est plus dans l'égalité à condition de performance de la différence. **Comment faire en sorte que présence vaille reconnaissance ?** On peut être présent à la table du pouvoir sans avoir du pouvoir ou en en ayant moins. Ce qui peut apparaître comme vertueux, il faut veiller à ce que ce ne soit pas une logique de reproduction de l'ordre sexué. Si on inclut les femmes pour la même raison, on n'est pas dans la seule égalité qui vaille, l'égalité inconditionnelle, mais dans du sexisme bienveillant, car rentable et ça a l'air d'être féministe.

**Hélène Périvier:** remerciements

**Valérie Bernis:** remerciements. Point de vue de l'entreprise: partage avec Sciences Po la volonté de l'égalité des chances. Double ambition de la matinée: développer des recherches pluridisciplinaires sur le genre et sensibiliser à la question de l'égalité femmes/hommes. Remet en question sa vision de la place de la femme en entreprise et invite à faire de même.

GDF SUEZ veut attirer les jeunes talents, hommes ou femmes, et la politique d'égalité des chances saura garder les meilleurs éléments.

L'égalité femmes/hommes n'est pas une politique contre les hommes mais demande une égalité de traitement.

# Annexes 5/ Programme du colloque international MAGE-PRESAGE 2013

## Colloque international MAGE-PRESAGE

Lundi 4 mars 2013- Sciences Po

### Travail et genre : variations France / États-Unis

à l'occasion de la parution du n° 28/2012 de *Travail, genre et sociétés*

avec le soutien de la Mairie de Paris

#### COMITE D'ORGANISATION

Laura Lee DOWNS - EHESS et Institut universitaire européen de Florence  
Jacqueline LAUFER - HEC et MAGE  
Margaret MARUANI - MAGE/CNRS, Université Paris-Descartes/CERLIS, *Travail, genre et sociétés*  
Hélène PERIVIER - PRESAGE/OFCE  
Anne FORSELL - MAGE et Charlene LAVOIR - PRESAGE/OFCE

8h45 - ACCUEIL	
<b>9h00-9h30</b> <b>OUVERTURES</b>	<b>Margaret Maruani</b> , sociologue, directrice du MAGE et de <i>Travail, genre et sociétés</i> , CNRS et Université Paris Descartes/Cerlis <b>Françoise Milewski</b> , économiste, coresponsable de PRESAGE-OFCE <b>Fatima Lalem</b> , adjointe au Maire de Paris en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes
<b>9H30 – 9H45</b> <b>Introduction</b>	<b>Les objectifs du colloque</b> <b>Laura Lee Downs</b> , historienne, EHESS et Institut universitaire européen <b>Jacqueline Laufer</b> , sociologue, HEC et MAGE <b>Hélène Périvier</b> , économiste, PRESAGE-OFCE
<b>9H45 – 10H45</b> <b>Conférence inaugurale</b>	Introduction par <b>Hélène Périvier</b> , économiste, PRESAGE-OFCE <b>Nancy Folbre</b> , <i>The Nature and Logic of Patriarchal Capitalism</i> Économiste, University of Massachusetts Amherst, États-Unis
10H45 – 11H15 - PAUSE	
<b>11H15 – 12H30</b> <b>Table ronde 1</b>	<b>Le statut des femmes à l'épreuve de l'histoire et du droit</b> Présidence : <b>Jacqueline Laufer</b> , sociologue, HEC et MAGE <b>Linda K. Kerber</b> , historienne, College of Law, University of Iowa, États-Unis <b>Marie Mercat-Bruns</b> , juriste, Conservation national des arts et métiers CNAM <b>Abigail C. Saguy</b> , sociologue, University of California Los Angeles UCLA, États-Unis
12H30 – 14H00 - DEJEUNER	
<b>14H00 – 15H15</b> <b>Table ronde 2</b>	<b>Le statut des femmes au regard de l'éducation, de l'État-providence et de la maternité</b> Présidence : <b>Rebecca Rogers</b> , historienne, Université Paris Descartes/Cerlis <b>Magali Barbieri</b> , démographe, Institut national d'études démographiques INED ( <i>sous réserve</i> ) <b>Marie Duru-Bellat</b> , sociologue, Sciences Po ( <i>sous réserve</i> ) <b>Hélène Périvier</b> , économiste, PRESAGE-OFCE

<b>15H15 – 15H45 - PAUSE</b>	
<b>15H45 – 16H15 Intervention</b>	<b>Irène Théry</b> , sociologue, EHESS <i>Le genre du don de l'engendrement : l'impensé du débat français</i>
<b>16H15 – 17H30 Table ronde 3</b>	<b>Troubles dans la maternité</b> Présidence : <b>Irène Théry</b> , sociologue, EHESS <b>Laurence Brunet</b> , juriste, Université Paris 1 <b>Herjeet Marway</b> , philosophe, University of Birmingham, Royaume-Uni <b>Jennifer Merchant</b> , politologue, Université Panthéon-Assas Paris 2 <b>Diane Roman</b> , juriste, Université François-Rabelais de Tours, REGINE
<b>17H30 – 18H45 Table ronde 4</b>	<b>Gender studies et études genre dans une perspective transatlantique</b> Présidence : <b>Liz Claire</b> , historienne, CNRS-EHESS/CRH <b>Laura Lee Downs</b> , historienne, EHESS et European University Institute <b>Rebecca Rogers</b> , historienne, Université Paris Descartes/Cerlis <b>Françoise Thébaud</b> , historienne, Université d'Avignon ( <i>sous réserve</i> )

### **OBJECTIFS DU COLLOQUE**

Les États-Unis et la France ont joué un rôle central dans l'avènement de la démocratie occidentale. Issues de deux révolutions quasi simultanées ces deux démocraties se retrouvent autour de l'universalité du message qu'elles adressent au monde, chacune se proposant comme modèle. Poser la question du genre dans une perspective franco-américaine offre une clé de lecture particulièrement pertinente pour comprendre ces rapports complexes entre les deux sociétés. Deux sociétés où, par exemple, les femmes et les mouvements féministes ont eu à affronter le poids des logiques naturalisantes et de domination masculine pour faire advenir les promesses de l'universalité des principes démocratiques – l'égalité de tous et toutes devant la loi, la liberté qui exige que les femmes puissent exercer leurs droits. Si dans les deux pays, l'émancipation des femmes s'est développée à l'aune d'un ordre sexué qui leur était défavorable, américaines et françaises ont été confrontées à des contextes différents. Ce colloque réunit des approches par l'histoire, le droit, la sociologie, la démographie, l'économie. Il témoigne de la richesse de ce regard croisé entre les deux pays qui en dernière instance renouvelle notre compréhension du statut des rapports sociaux de sexe et des logiques de genre dans la constitution et dans la construction de nos sociétés démocratiques.

## **Annexes 6/ Programme de la journée d'étude**

### **“Economic crises, labour markets and gender”**

#### **International workshop - CEE, Ires and Presage-OFCE**

**April, 22, 2013 - Sciences-Po Paris**

The financial crisis of 2007 has diversely hit European countries, causing economic and labour market disequilibria of more or less magnitude. As past global crises, the current one has gendered implications. While women's employment is said to be preserved relatively to men's in the early stages of a recession, austerity plans implemented in several countries to limit public deficits and debts are deemed to affect female workers more deeply.

The aim of the workshop is to explore the gendered dimensions of past and/or present crises' impacts on European labour markets. How gendered are these impacts and how to analyse cross-country differences? The seminal book edited by Jill Rubery in 1988, *Women and recession*, carried out a comprehensive and comparative review of the gendered dimensions of past recessions that constitutes an invaluable guidebook for the present. Are common hypotheses – gender-segregation in the labour market, the extent of public support to women's participation, etc. – still relevant to analyze the gender implications of recent crises? Are public policies implemented in times of crisis gender neutral or do they impact differently on women and men's employment? The workshop will both adopt a comparative perspective and provide a focus on selected countries.

### **Draft programme**

#### **09:00-09:30 - Registration**

#### **09:30-10:00 - Introduction**

- Anne Eydoux, Antoine Math et H el ene P erivier
- Jill Rubery (University of Manchester), special guest and Maria Karamessini (University Pant eion, Ath enes) – “Women and recession: what has changed in this recession / austerity”

#### **10:00-13:30 – Comparative perspectives on women and recession**

- H el ene P erivier (PRESAGE-OFCE Sciences Po) – “Men and Women in the current recession : France, UK, DK, Germany, Spain, Italy, Sweden”
- Antoine Math (Ires) – “Youth employment in Europe, a gender perspective”
- Mark Smith ( cole de management de Grenoble) and Paula Villa – “The Long Tail of the Great Recession and the Consequences for Gender Equality”

#### **11:30-12:00: coffee break**

- Eva Fodor (IAS-Central European University, Budapest) and Beata Nagy (Corvinus University, Budapest) – “Gender and recession in Eastern Europe”
- Janine Leschke (University of Copenhagen) and Maria Jepsen – “Is the economic crisis challenging the prevailing gender compromise? A comparison of Denmark, Germany, Slovakia and the UK”
- Anne Eydoux (CEE and University of Rennes 2) – “Women and men’s employment and unemployment in France and Germany: is the gender gap narrowing or reversing during economic crises?”

### **13:30 – 14:30: Lunch**

### **14:30-18:00 – Countries experiences**

- Yolanda Pena-Boquete (University of Vigo) – “Did the economic crises reduce gender gap on the Spanish labour market?”
- Maria Karamessini (University Pantéion, Athènes) and Franciscos Koutentakis (University of Crete) – “Labour market flows and gender unemployment dynamics in Greece during the crisis”
- Maria do Pilar Gonzalez (University of Porto) – “Crisis and gender in Portugal”

### **16:00-16:30: coffee break**

- Claudia Weinkopf (University of Duisburg-Essen) – “Women's employment in Germany - throughout the recent crisis and beyond”
- Dominique Anxo (Linnaeus University) – “Women and recession, the case of Sweden”
- Anthony Rafferty (University of Manchester) – “The case of the UK”

## Annexes 7/ Les conférences PRESAGE

### Nancy FRASER

#### Les ambivalences du féminisme dans la crise du capitalisme : entre marchandisation, protection sociale et émancipation



#### Texte de présentation :

Nancy Fraser présentera ses dernières réflexions sur les perspectives du féminisme dans le cadre de la crise actuelle du capitalisme néolibéral. En se fondant sur les théories des relations entre le marché et les institutions sociales, elle élargit les analyses du conflit entre marchandisation et protection sociale en intégrant un troisième axe : l'émancipation. Le triptyque ainsi constitué permet de surmonter les ambivalences du féminisme, dont les réflexions ont été souvent instrumentalisées par le néolibéralisme triomphant. La réappropriation d'une protection sociale définie par des objectifs démocratiques donc participatifs, non hiérarchiques donc non oppressifs,

ouvre ainsi la voie à la définition d'une nouvelle politique féministe.

#### Biographie :

**Nancy Fraser** est philosophe. Elle enseigne la philosophie et les sciences politiques et sociales à la New School University de New York, où elle dirige le département de philosophie. Mondialement reconnue pour ses travaux de philosophie critique et ses apports aux théories de la justice, elle contribue à renouveler la théorie féministe.

#### Parmi ses récentes publications:

- « Feminism, Capitalism and the Cunning of History », *New Left Review* 56, Mars-Avril 2009.
- *Scales of Justice: Reimagining Political Space in a Globalizing World*, 2008.
- Un ouvrage sur l'« Abnormal Justice » est en préparation.

*Nancy Fraser est actuellement en France dans le cadre des Chaires Internationales de Recherche Blaise Pascal*

## Geneviève FRAISSE

### La contradiction démocratique d'une société sexuée



#### Texte de présentation :

Geneviève Fraisse repère les lieux où sont pensés les sexes, dans leur tension, leur décalage, leur disparité, au regard du contemporain démocratique. La démarche qu'elle propose est à l'inverse des interrogations critiques sur l'identité et la définition : il ne s'agit pas de dire ce qu'il en est du sexe et du genre, mais de déceler ce qui surgit dans la pensée quand égalité et liberté révèlent des enjeux sexués dans la politique et la création, l'économique et le corps, la pensée et l'agir.

#### Biographie :

**Geneviève Fraisse** est philosophe, directrice de recherche au CNRS. Elle a été invitée à l'Institute for Advanced Study de Princeton, USA (1990-1991), et a été visiting professor à Rutgers University, USA (2000 et 2002) Elle a également occupé la fonction de déléguée interministérielle aux droits des femmes auprès du Premier Ministre (1997-1998), ainsi que celle de députée européenne (1999-2004). Ses recherches portent notamment sur la controverse des sexes d'un point de vue épistémologique et politique . Elle est l'auteure de nombreux livres dont :

*À côté du genre*, à paraître, Le Bord de l'eau, novembre 2010 ; *Du Consentement*, Seuil, Collection Non Conforme, 2007; *Muse de la raison, la démocratie exclusive et la différence des sexes*, Alinea, (rééd. Gallimard, Coll. Folio 1995), 1989; *Service ou servitude, essai sur les femmes toutes mains*, 1979 rééd. 2009 Le Bord de l'eau.

## Eléonore LEPINARD

### Repenser l'autonomie, réinventer le féminisme



#### Texte de présentation :

Depuis plusieurs décennies, les mouvements féministes occidentaux se sont focalisés sur la question de l'égalité des sexes. Cet objectif a été poursuivi parfois au détriment d'autres valeurs, pourtant elles aussi centrales au projet féministe, telles que la liberté ou l'autonomie des femmes. Pourtant, dans les conflits qui traversent les mouvances féministes contemporaines (port du voile, prostitution, sexualité, travail, émancipation démocratique), la question de l'autonomie apparaît centrale... et souvent vexatoire. A partir d'une analyse de la controverse lancée par Susan Moller Okin dans son fameux essai « Is Multiculturalism Bad for Women ? », il s'agit de repérer les différentes figures de l'autonomie proposées par les théories féministes libérales, postmodernes et postcoloniales, et leurs implications pour la construction d'un sujet féministe collectif viable. Et si repenser l'autonomie c'était l'avenir du féminisme ?

#### Biographie:

**Eléonore Lépinard** est professeure adjointe de science politique à l'Université de Montréal. Après avoir complété un doctorat à l'Ecole des hautes études en sciences sociales elle a été chercheure invitée à l'Université de Rutgers (N.J. USA). Elle a également été chercheuse invitée à Northwestern University (Chicago) et au Centre d'études européennes (Science-po Paris). Son premier livre, *L'égalité introuvable*, (Presses de sciences po 2007) analyse les mobilisations féministes en faveur de la parité en politique en France et les débats constitutionnels suscités par cette réforme. En retraçant l'histoire de la parité, des instances internationales au Parlement français, elle montre les mécanismes qui ont abouti à l'échec relatif de cette réforme, mais aussi les limites du concept de parité en tant que nouvelle formulation de l'idéal d'égalité des sexes.

Ses recherches actuelles portent sur les transformations des mouvements féministes face au défi du pluralisme. En s'appuyant sur les théories de l'intersectionnalité et la théorie politique féministe, elle propose une nouvelle conceptualisation de l'autonomie comme projet politique et nouvel imaginaire féministe. Elle est l'auteure de plusieurs chapitres de livres et d'articles parus entre autre dans les revues *Signs*, *A journal of women in culture and society* (2007), *American Behavioral Scientist* (2010), et la *Revue française de science politique* (2010). Sa dernière publication en date, *Autonomy and the crisis of the feminist subject* est à paraître dans *Constellations, an International Journal of Critical and Democratic Theory* (juin 2011).

## Françoise HERITIER

### Aux origines de l'inégalité entre les sexes : une pensée du monde



#### Texte de présentation :

Le constat historique et ethnologique est sans appel. Il n'a pas existé et il n'existe pas de sociétés humaines fonctionnant sur la base de l'égalité entre les sexes. Au contraire, on relève en tous lieux, outre les traces visibles de l'infériorité de statut qui en résulte, la marque dans les

esprits d'une "valence différentielle des sexes", laquelle non seulement dresse la liste des caractères (aptitudes supposées, comportements, émotions...) classés comme d'essence masculine ou féminine qu'elle oppose, mais de plus accorde la prééminence à ceux qu'elle classe comme masculins. Respect et considération d'un côté, mépris et dénigrement de l'autre sont les marques sociales qui accompagnent ce classement. L'universalité de ce modèle conduit à penser que, comme la prohibition de l'inceste (à laquelle il est lié) il s'agit d'un système intellectuel global d'appréhension du réel, qui fut établi dans les temps de la préhistoire, au Paléolithique, pour penser le monde et fonder une société humaine viable. Modèle (de pensée) archaïque dominant, il a été transmis de génération en génération jusqu'à nous. On cherchera ici à expliquer pourquoi et comment nos lointains ancêtres l'ont mis en place, les raisons de sa force qui expliquent sa transmission aisée, les aggravations qui l'ont transformé en absolue domination masculine, et, pour finir, fondées sur les fragilités inhérentes aux observations originelles, les raisons qui militent pour estimer possible sa progressive et universelle disparition.

#### Biographie:

**Françoise Héritier** est ethnologue et anthropologue. Elle est professeure honoraire au collège de France et à l'EHESS. Elle a travaillé comme ethnologue au Burkina-Faso et au Mali essentiellement chez les Samo, mais également chez les Mossi et Dogon. Sa recherche anthropologique a porté sur les théories de la parenté et de l'alliance mais aussi le rapport des sexes, la violence et l'anthropologie symbolique du corps.

## Pr. Gosta ESPING-ANDERSEN



### What happens to family life when the gender revolution matures?

#### Presentation words :

The first stages of the revolution of women's roles fostered declining fertility, fewer marriages, and considerable marital instability with heightened divorce risks. What we are beginning to see, as the revolution matures, is a clear u-turn in terms of all three key components of family formation -- especially led by the vanguard of women's role change.

#### Biography:

**Gosta Esping-Andersen** is professor of Sociology at the Universitat Pompeu Fabra where he directs the DEMOSOC research unit. In 2009 he was nominated ICREA-Academia professor.

Born in **Denmark**, he studied economics and sociology at Copenhagen University and at the University of Wisconsin–Madison, where he received his PhD. His scientific work centres on **life course dynamics**, **social stratification** and **comparative social policy**. Before coming to Pompeu Fabra, he taught at **Harvard University**, the **University of Trento** and the **European University in Italy**. Among his major academic publications are numerous books, including *The Three Worlds of Welfare Capitalism* (translated into Chinese, Greek, Japanese, Korean and Spanish) for which he was awarded the APSA's *Aaron Wildavsky Enduring Contribution Award* in 2005; *The Social Foundations of Postindustrial Economies* (translated into Italian and Japanese); and, most recently, *Trois Lecons sur L'Etat Providence* (Paris, Le Seuil). His later book is **The incomplete revolution** (Polity Press 2009) .

He is a member of the American Academy of Arts and Sciences, *Doctor Honoris Causa* at Roskilde University, and honorary professor at the University of Aalborg. He is member of the scientific board of numerous scientific institutions including the Danish National Institute for Social Research and the CEACS of the Juan March Institute and IMDEA.

He has been actively engaged in applied policy relevant work for international organizations, including the United Nations, the OECD, ISSA, and the European Union. He participated in the preparation for the EU's Lisbon Summit in 2000 and co-authored a report on welfare state reform for the Belgian presidency of the EU in 2002. He has been actively involved in the design of early childhood policies in several countries, and is member of EU President Baroso's social policy advisory group.

New BOOK :



*The incomplete revolution*

Our future depends very much on how we respond to three great challenges of the new century, all of which threaten to increase social inequality: first, how we adapt institutions to the new role of women - the 'incomplete revolution' of our time; second, how we prepare our children for the knowledge economy; and, third, how we respond to the new demography, in particular low fertility and an ageing population.

In this new book Gøsta Esping-Andersen - the leading analyst of the welfare state - examines how different societies have responded to these challenges. It focuses especially on the quest for gender equality, on the role of families in the reproduction of social inequalities, and on major inequities associated with an ageing population. Through comparative analysis he seeks to identify the kinds of welfare state reform that can optimize not only individuals' life chances but also collective welfare. The intellectual ambition is, in other words, to identify the mainsprings of a new and superior form of social equilibrium.

This book will be of great interest to anyone concerned with gender and the changing role of women, with social and public policy, and with the future of the welfare state.

## Amélie LE RENARD

### Femmes et espaces publics en Arabie Saoudite



#### Texte de présentation :

Riyad, capitale de l'Arabie Saoudite, est caractérisée par une séparation entre hommes et femmes plus accentuée que partout ailleurs. Cependant, certaines Saoudiennes sont devenues de plus en plus visibles dans la ville par leurs styles de vie mobiles, professionnels et consuméristes. Quels sont les enjeux politiques et sociaux de l'accès des Saoudiennes aux espaces publics ? Comment s'approprient-elles les espaces ségrégués qui leur sont octroyés ? De quelle manière ces nouveaux styles de vie transforment-ils les normes de genre et les hiérarchies sociales imbriquées de genre, classe et nationalité ? Dans quelle mesure ce processus ouvre-t-il la voie à des protestations des Saoudiennes contre les obstacles

qui limitent leur champ des possibles ? Telles sont les questions qu'abordera cette conférence.

#### Biographie :

Docteure en sociologie politique (CERI-Sciences Po), **Amélie Le Renard** est depuis la rentrée 2011 chercheuse au CNRS (CMH). Elle est titulaire d'un double master de l'Institut d'études politiques de Paris (2005), d'une licence d'arabe (Paris III-Sorbonne Nouvelle) et d'une licence de persan (INALCO). Entre 2005 et 2010, elle a passé onze mois en Arabie Saoudite pour conduire ses recherches. Elle a été doctorante invitée à l'université de Columbia en 2009 et post-doctorante à la Freie Universität (Berlin) en 2010, puis attachée temporaire d'enseignement et de recherche à l'Université de Versailles St-Quentin-en-Yvelines. Ses recherches actuelles portent sur les politiques d'emploi des femmes en Arabie Saoudite dans le cadre de la « nationalisation des emplois » qui vise à remplacer les travailleurs étrangers par des nationaux.

#### Principales publications :

*Femmes et espaces publics en Arabie Saoudite*, Paris : Dalloz, 2011.

« From Qur'anic circles to the internet: Gender segregation and the rise of female preachers in Saudi Arabia », in H. Kalmbach, M. Bano (Ed.), *Women, Leadership and Mosques: Changes in Contemporary Islamic Authority*, Leiden: Brill, à paraître en 2011.

« Ségrégation de genre et accès des femmes aux espaces publics à Riyad », *Sociétés contemporaines*, à paraître en 2011.

« Partager des contraintes de genre avec les enquêtées. Quelques réflexions à partir du cas saoudien », *Genèses : Sciences sociales et histoire*, n°81, 2010, pp.104-117.

« 'Droits de la femme' et développement personnel : les appropriations du religieux par les femmes en Arabie Saoudite », *Critique Internationale*, n°46, 2010, pp.67-86.

« Pratiques du shopping mall par les jeunes Saoudiennes. Sociabilité et consumérisme à Riyad », dans M. Peraldi, F. Mermier (Dir.), *Mondes et places du marché en Méditerranée. Formes sociales et spatiales de l'échange*, Paris : Karthala, 2010, pp.187-213.

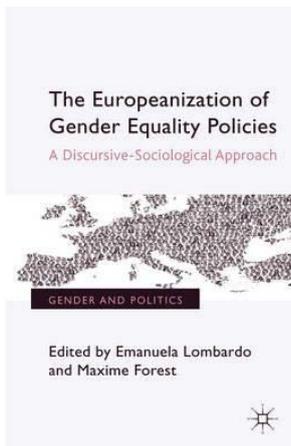
« Only for women: Women, the State and Reform in Saudi Arabia », *Middle East Journal*, Fall 2008, pp.610-629.

« Pauvreté et charité en Arabie Saoudite : la famille royale, le secteur privé et l'Etat-providence », *Critique Internationale*, n°41, 2008, pp.137-156.

#### Articles de diffusion de la recherche

« Le 'Royaume de la femme' et ses multiples usages. Un centre commercial réservé aux femmes à Riyad », mis en ligne le 17 janvier 2011, <http://www.metropolitiques.eu/Le-Royaume-de-la-femme-et-ses.html>

« La construction de l'Etat saoudien et le statut des femmes », **Questions internationales** (La Documentation Française), novembre-décembre 2010, pp.52-53.



**Maxime FOREST**

**The Europeanization of Gender Equality Policies: A Discursive-Sociological Approach**  
(Lombardo, E.; Forest, M., eds, Palgrave MacMillan, 11/2011)

**Texte de présentation :**

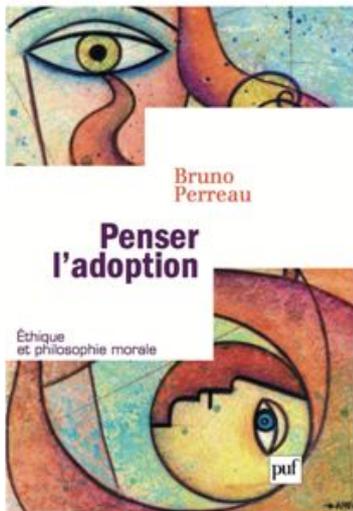
*The Europeanization of Gender Equality Policies: A Discursive-Sociological Approach* (Lombardo, E.; Forest, M., eds, Palgrave MacMillan, 11/2011)

A travers la présentation de la démarche, du champ couvert et des apports de cet ouvrage collectif, le premier consacré aux politiques d'égalité femmes-hommes sous le double éclairage de l'analyse des politiques publiques du genre et des études européennes, cette présentation entend faire dialoguer ces deux champs d'études. Cela, pour mieux se saisir d'un objet commun : l'impact de l'UE sur la formulation et la mise en oeuvre des politiques d'égalité femmes-hommes dans l'Europe élargie, ainsi que d'un paradoxe fréquemment mis en évidence : celui d'une divergence accrue des dispositifs législatifs et institutionnels sous l'effet de l'eupéanisation. A partir du travail empirique réalisé dans le cadre du projet QUING (Quality in Gender+ EqualityPolicies, 6e PCRD), il s'agira notamment de mettre en évidence les différentes trajectoires d'institutionnalisation suivies par ces politiques depuis le milieu des années 1990, et d'interroger le rôle des acteurs politiques, administratifs et non-gouvernementaux dans les « cadrages » souvent divergents du problème de l'inégalité entre hommes et femmes. Ce faisant, à partir du cas des politiques d'égalité, cette présentation argumentera en faveur d'une approche à la fois sociologique et discursive des effets de l'eupéanisation, qui souligne l'apport des travaux sur le genre à l'analyse des politiques publiques et de la gouvernance en Europe.

**Biographie :**

**Maxime Forest** est docteur de l'IEP de Paris, chercheur associé à l'Université Complutense de Madrid et chargé de cours à Paris III et Nice-Sophia Antipolis. De 2009 à 2011 il a été chercheur post-doctoral au sein du projet QUING (Quality in Gender+ EqualityPolicies, 6e PCRD). Ses travaux portent sur l'analyse comparée des politiques d'égalité et de lutte contre les discriminations dans l'Europe élargie, sur l'eupéanisation des « politiques du genre » et sur l'accès des femmes aux fonctions législatives et exécutives en Europe. Il a notamment co-dirigé, avec Emanuela Lombardo, *The Europeanization of GenderEqualityPolicies : A Discursive-SociologicalApproach* (Palgrave-MacMillan, 2011) et est l'auteur de nombreux chapitres et articles, parmi lesquels : « Central and Eastern Europe » in Bauer, G. ; Tremblay, M. (dir.) *Women in Executive Power* (Routledge, 2010, pp. 65-85) ; « Les transferts institutionnels à l'usage des politiques d'égalité hommes-femmes dans les nouveaux États membres de l'Union européenne. De l'invention d'un domaine des politiques publiques à son investissement par les acteurs », *Revue internationale de politique comparée* (vol.13, n°2), 2006 ; « L'Enjeu de l'égalité hommes-femmes au prisme de l'élargissement à l'Est de l'UE », *Politique européenne* (n°20), 2006.

## Bruno PERREAU



### L'adoption et les invraisemblances du genre

#### Texte de présentation :

L'adoption établit une filiation sans lien biologique entre parents et enfants. Elle constitue ainsi une résistance potentielle au phénomène de biologisation qui caractérise le droit de la famille depuis 1972 en France. Pourtant, l'adoption rend également hommage à la filiation biologique en cherchant à faire "comme si" les parents adoptifs étaient aussi les géniteurs (réécriture de l'état civil de l'enfant, durée de l'agrément de 9 mois, etc.). Avec l'adoption, c'est donc la dimension fictive de toute filiation qui se trouve posée. La croyance en la vérité du droit a toujours nécessité une certaine vraisemblance des pratiques sociales. Dans un contexte de réification du patrimoine bioéthique et, partant, de l'identité nationale, cette vraisemblance cède désormais le pas à une forme de ressemblance voire de similitude. La transmission est ainsi réduite à une forme d'assimilation. Comment penser les rôles parentaux dans un tel contexte et ses nombreuses invraisemblances du point de vue du genre? Cette conférence analysera les débats sur l'homoparenté, l'adoption internationale, la monoparenté et la pluriparenté.

#### Biographie :

**Bruno Perreau** est Assistant Professor au Massachusetts Institute of Technology où il enseigne les "French Studies". Il est également Newton Research Fellow en sociologie à l'université de Cambridge et a été membre de l'Institute for Advanced Study à Princeton (2007-2008).

En France, Bruno Perreau a enseigné le droit constitutionnel à l'université Paris XII (2000-2004) et à Sciences Po (2001-2010). Il a ouvert rue Saint-Guillaume plusieurs enseignements électifs sur le genre et la sexualité: en 2005, le cours "Homosexualité et politique" (avec la sociologue Françoise Gaspard) et, en 2008, le cours "Introduction to Gender Studies". En 2009 et 2010, il fait équipe avec la philosophe Emmanuelle Huisman-Perrin dans le cours que cette dernière consacre à "L'identité sexuelle en question". Au printemps 2010, il assure la coordination scientifique de la première Queer Week à Sciences Po.

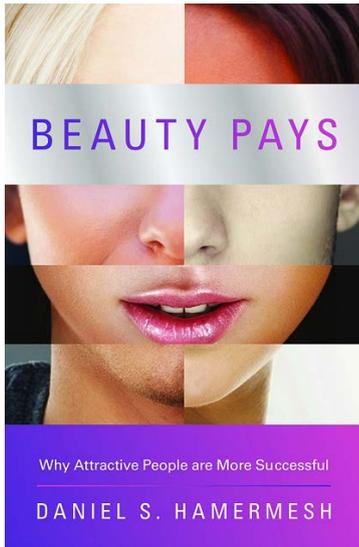
Bruno Perreau conduit des recherches dans trois principaux champs: les politiques publiques de l'adoption en France, les études gays et lesbiennes et la philosophie communautarienne. Il travaille actuellement à une étude comparée des réseaux Internet de parents adoptifs homosexuels en France, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.

Bruno Perreau est membre du comité de rédaction de la revue *Genre, sexualité et société*.

<http://gss.revues.org/>.

## Principales publications :

- *Penser l'adoption*, Paris, Presses universitaires de France, janvier 2012.
- *Le Président des États-Unis* (avec Christine Ockrent), Paris, Dalloz, 2008.
- *Le choix de l'homosexualité. Recherches inédites sur la question gay et lesbienne*, Paris, EPEL, 2007.
- *Cinquante ans de vie politique française. Le débat sur la fin de la 5e République*, Paris, Librio, 2007.
- *Homoparentalités. Approches scientifiques et politiques* (avec Anne Cadoret, Martine Gross et Caroline Mécary), Paris, Presses universitaires de France, 2006.
- *Homosexualité. Vingt questions pour comprendre, dix textes à découvrir*, Paris, Librio, 2005.



## Daniel S. HAMERMESH

### Beauty pays Why Attractive People Are More Successful

#### Presentation words:

*BEAUTY PAYS* points out that human beauty is scarce and as such affects outcomes in various markets, including for jobs, spouses and loans. It discusses massive amounts of evidence on the impacts of beauty in these markets examines whether the better treatment of beautiful people arises because they are more productive, or because of discrimination; and it discusses the merits of offering legal protections to bad-looking people.

#### Biography:

**Daniel S. Hamermesh** is Sue Killam Professor in the Foundation of Economics at the University of Texas at Austin and Professor of Labor Economics, Maastricht University. His A.B. is from the University of Chicago (1965), his Ph.D. from Yale (1969). He taught from 1969-73 at Princeton, from 1973-93 at Michigan State. He has held visiting professorships at universities in North America, Europe, Australia and Asia, and lectured at over 200 universities in 47 states and 30 foreign countries. His research, published in nearly 100 refereed papers in scholarly journals, has concentrated on time use, labor demand, social programs, academic labor markets and unusual applications of labor economics (to beauty, sleep and suicide).

Hamermesh is a Fellow of the Econometric Society and the Society of Labor Economists, a Research Associate of the National Bureau of Economic Research and the Forschungsinstitut zur Zukunft der Arbeit (IZA), and Past President of the Society of Labor Economists and of the Midwest Economics Association. His magnum opus, *Labor Demand*, was published by Princeton University Press in 1993. The same press is publishing his new work, *Beauty Pays*, in 2011. In 2011 Worth Publishers published the fourth edition of his *Economics Is Everywhere*, a series of 400 vignettes designed to illustrate the ubiquity of economics in everyday life and how the simple tools in a microeconomics principles class can be used. Current vignettes are included on the New York Times *freakonomics* blog. His undergraduate teaching has gained him several University-wide teaching awards.

Hamermesh has been married for 45 years to Frances W. Hamermesh, an attorney, and they have two sons. His hobbies include long-distance running, at which his skills are rapidly deteriorating; foreign travel, in which increasing practice has heightened his enjoyment, and playing with his six grandchildren, whom he does not see often enough.

Website : <https://webpace.utexas.edu/hamermes/www/>



## **Brigitte GRESY**

### **Égalité professionnelle et parentalité : le pacte introuvable ?**

#### **Texte de présentation :**

L'inégal partage du temps parental et des tâches domestiques constitue le noyau dur de l'inégalité professionnelle car le mouvement de déspecialisation des rôles continue de se faire en sens unique : très fort pour les femmes qui sont entrées en masse, depuis les années 70, sur le marché du travail, très faible pour les hommes dans leurs incursions dans la sphère privée. La recherche de l'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités familiales et professionnelles pose la question de la participation des pères salariés au travail domestique et au soin des enfants, ce qu'on appelle plus précisément, en Europe, le « care ». Elle s'inscrit dans un contexte économique et social en pleine mutation qui transforme les enjeux liés à la parentalité.

#### **Biographie :**

Agrégée de grammaire, **Brigitte Grésy** enseigne quelques années avant de rejoindre le ministère de l'Industrie, à sa sortie de l'École nationale d'administration où elle fut notamment directrice de cabinet du directeur des stratégies industrielles. Elle se consacre ensuite pendant dix ans aux questions de l'égalité entre les hommes et les femmes, d'abord comme chef de service du service des droits des femmes et de l'égalité puis comme directrice de cabinet de la ministre en charge de ces questions. Nommée inspectrice générale des affaires sociales, elle a été chargée par les ministres de l'égalité de l'élaboration de quatre rapports, l'image des femmes dans les médias en 2008, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en 2009, l'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités professionnelles et familiales en 2011 et le bilan de l'autorégulation des médias pour faire progresser la place des femmes expertes en 2011. Elle est vice présidente et rapporteure de la commission sur l'image des femmes dans les medias et membre de l'Observatoire de la parité. Elle a publié chez Albin Michel, en 2009, « petit traité contre le sexisme ordinaire ».

ORIENTATION SCOLAIRE  
ET DISCRIMINATION

QUAND LES DIFFÉRENCES DE SEXE  
MASQUENT LES INÉGALITÉS

Sous la direction de Françoise Vuilliot

Jélie Mezza, Marie-Laure Steinbrucker, Laurence Thiénot

La  
documentation  
Française

## Orientation scolaire et discrimination. Quand les différences de sexe masquent les inégalités

### Texte de présentation :

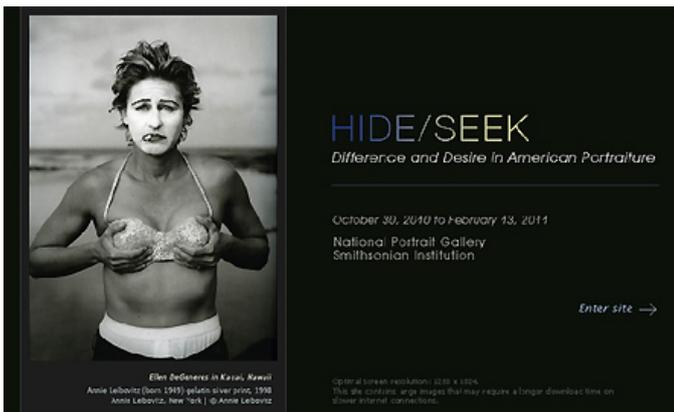
Quel est le rôle des rapports sociaux de sexe et de genre dans les choix d'orientation (des filles et des garçons) ? Quelle place occupent-ils dans le fonctionnement institutionnel de l'organisation ?

Esquiver ce questionnement, c'est éviter de remettre en cause le fonctionnement des procédures et pratiques d'orientation, qui deviennent ainsi des agents producteurs de discriminations. C'est aussi empêcher la mise en place de politiques volontaristes et d'actions efficaces contre les inégalités. Or, tout délai accordé au traitement des inégalités de sexe laisse une place au développement de débats sur la remise en cause de la mixité à l'école, au prétexte de ses dysfonctionnements. Ce qui est une " fausse bonne réponse " aux problèmes existants... et un vrai recul sur le chemin d'une co-éducation égalitaire. Cette étude a pour objectif de faire le point sur ces problématiques, par une revue minutieuse et rigoureuse de la littérature en ce domaine. Elle porte sur la production française depuis vingt-cinq ans dans le champ institutionnel, scientifique et professionnel.

### Biographie :

Maitre de conférence en psychologie et directrice-adjointe de l'Institut national d'étude du travail et d'orientation professionnelle l'INETOP, un institut du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM).





## Jonathan KATZ

### HIDE / SEEK: difference and desire in American portraiture

#### Presentation words :

Hide/Seek: Difference and Desire in American Portraiture opened on October 30th, 2010 at the Smithsonian National Portrait Gallery in Washington, D.C. as the first major American exhibition to highlight sexual difference in American portraiture. Although originally greeted with praise, one month after opening day the show came under attack. The Catholic League, a right-wing political group, Virginia Representative Eric Cantor, and now Speaker of the House John Boehner launched a targeted attack on a video work by David Wojnarowicz entitled “A Fire in My Belly” — a piece that included 13 seconds of ants crawling on a crucifix. House Speaker Boehner and Representative Cantor threatened the Smithsonian Institution with cuts to their budget for displaying a work they deemed blasphemous and on November 30th, 2010, Smithsonian Secretary G. Wayne Clough removed the video from the gallery.

In response to this act of censorship, hundreds of museums, galleries, and cultural institutions around the world organized protests, discussions, lectures, and screened Wojnarowicz’s film at events, in window displays, and in galleries.

Finally, in a grand statement of support, the Brooklyn Museum in New York and the Tacoma Art Museum in Tacoma, Washington stepped up to host the exhibition in its entirety. Opening November 18th in Brooklyn and in March of 2012 in Tacoma, Hide/Seek will continue to create waves and conversation and HIDESEEK.org will continue to document this pivotal moment in American history.

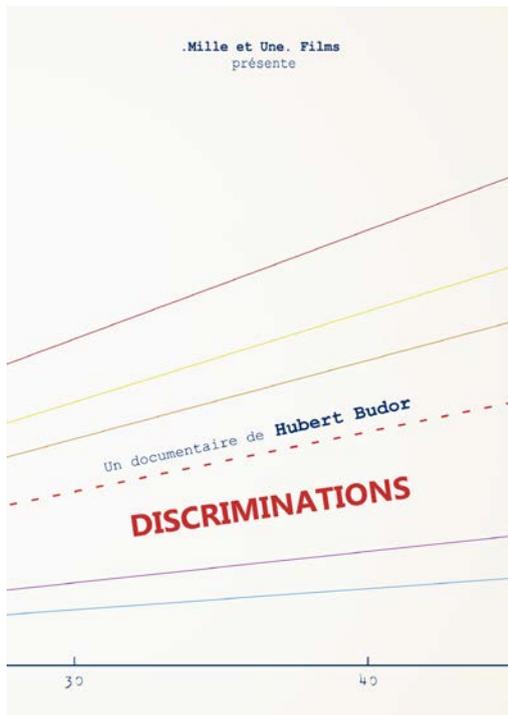
Visit website <http://www.hideseek.org/>

#### **Biography:**

**Jonathan D. Katz**, a pioneering figure in queer art history, curated Hide/Seek: Difference and Desire in American Portraiture, the first queer exhibition ever mounted at a major US museum. Hide/Seek received the 2011 Best National Museum Show award from the U.S section of the International Association of Art Critics and a Stonewall Award from the American Library Association for its accompanying book. He directs the doctoral program in Visual Studies at the University at Buffalo and is presently completing a new book, *The Silent Camp: Jasper Johns, Robert Rauschenberg and the Cold War*, to be published by the University of Chicago Press. His next major exhibition, entitled *ArtAIDSAmerica*,

will travel to four museums nationally in 2014-15, funded in part by a Warhol Foundation grant.

Previously, Katz was a Terra Foundation Senior Fellow at London's Courtauld Institute of Art. As an associate professor at Yale University (2002-06), he was founding director of its Lesbian and Gay Studies Program, the first in the Ivy League. A pioneering scholar, in 1990, he was the first full-time American academic to be tenured in the field of gay and lesbian studies and founded and chaired both the Harvey Milk Institute, the largest queer studies institute in the world, and the Queer Caucus for Art of the College Art Association. He also co-founded Queer Nation, San Francisco, and the Gay and Lesbian Town Meeting, the organization that successfully lobbied for queer anti-discrimination statutes in the city of Chicago. He is the president and chief curator of the new Leslie Lohman Museum of Gay and Lesbian Art in New York City.



## **Discriminations**

### **Un documentaire d'Hubert BUDOR**

#### **Projection & débat en présence du réalisateur et des acteurs**

#### **Texte de présentation:**

En France, depuis quinze ans, la lutte contre les discriminations au travail progresse. D'après le rapport 2010 de le HALDE<sup>2</sup>, le nombre de réclamations reçues est passé de 1 410 en 2005 à 12 467 en 2010. Pour cette année là, les critères le plus souvent invoqués étaient à 27% l'origine et à 19% le handicap. Viennent ensuite, l'âge (6%), les activités syndicales (5%) et le sexe (4,5%).

Toutes ces réclamations ne se transforment pas toujours en plaintes devant la justice et quand c'est le cas, elles mettent parfois plusieurs années à être instruites. Mais l'augmentation des recours montre une évolution des mentalités et un refus de plus en plus grand d'accepter les discriminations. Régulièrement des entreprises, publiques et privées, sont condamnées, mais ces décisions de justice restent le plus souvent confidentielles.

Au cœur de nombreuses affaires résolues, on retrouve Emmanuelle Bousard-Verrecchia et François Clerc.

Spécialistes reconnus de la discrimination syndicale, ils forment un duo détonnant, terriblement efficace, et redouté des parties adverses. Aujourd'hui, ils s'investissent de plus en plus sur des dossiers révélant les inégalités homme femme et les discriminations liées à l'origine. Et là encore, ils bousculent les lignes...

En suivant attentivement leur travail quotidien, où l'écoute des victimes et des plaignants est primordiale, le film explore la complexité des relations humaines dans l'entreprise. Et si les victoires contre la discrimination continuent à se multiplier, les rapports sociaux, au-delà même du monde du travail, pourraient s'en trouver modifier.

---

<sup>2</sup> Consultable sur : <http://defenseurdesdroits.fr/mediatheque/lutte-contre-les-discriminations>

## **Biographies:**

### **Emmanuelle BOUSSARD-VERRECHIA, l'avocate de la discrimination**

Emmanuelle Boussard-Verrecchia n'est pas devenue avocate spécialisée en droit social par hasard. Elle a hérité de la fibre transmise par son père, magistrat en chambre sociale à la Cour d'Appel.

Si on lui demande d'où vient son engagement indéfectible dans le combat contre les discriminations, elle évoque souvent une rencontre décisive datant de la fin des années 90, celle de Joseph Vecchio, un militant syndical. Proche de la retraite, celui-ci veut porter plainte contre son employeur Matra pour dénoncer la discrimination dont il s'estime victime depuis trente ans. A cette occasion, la jeune avocate découvre le monde syndical et le quotidien de l'usine. Ensemble, ils gagnent le procès mais surtout Emmanuelle Boussard-Verrecchia en ressort impressionnée par l'énergie et l'intelligence déployées, ainsi que par la solidarité, des délégués et des syndiqués.

Aujourd'hui, Emmanuelle Boussard-Verrecchia traite indifféremment des affaires de discrimination syndicale, sexuelle, liée aux origines, à l'état de santé ou à un handicap. Elle aime apporter son soutien à des plaignants souvent déboussolés : « On a du mal à se reconnaître discriminé. Dans notre culture, ça veut dire être victime, être faible ». Par expérience, elle sait qu'elle doit souvent approfondir les dossiers présentés pour faire prendre conscience aux plaignants qu'ils sont victimes de discrimination. Ce fut le cas avec Mr M... qui était venu la voir pour contester un licenciement qu'il jugeait abusif, sans prendre conscience qu'il était sans doute victime de la couleur de sa peau... De son côté, Mme N... se considérait victime de harcèlement moral. « Son employeur croyait en elle. Elle avait droit régulièrement à des promotions. Entre 30 et 40 ans, pour des raisons biologiques évidentes, elle a voulu avoir une famille. Or, c'est précisément dans cette période que les carrières des hommes se développent le plus ! Qu'importe, elle a choisi de s'investir dans l'éducation de ses enfants pendant plusieurs années. Mais elle n'avait pas renoncé à sa carrière ! D'ailleurs quand elle est revenue dans l'entreprise, elle disait qu'elle avait une énergie comme jamais auparavant... Mais ces dirigeants ont tout ignoré à cause de la rupture. Comme si elle avait perdu tous ses diplômes, toutes ses compétences. »

Au fur et à mesure des années, Emmanuelle Boussard-Verrecchia est devenue l'une des avocates majeures de ce type de contentieux. Tout ce qui touche à la liberté de la personne dans l'entreprise l'interpelle. Ce qu'elle défend, ce n'est pas simplement la reconnaissance des droits du travailleur mais plus exactement la reconnaissance des droits de la personne, que ce soit au niveau de sa santé, de sa place au sein de la communauté de travail et notamment de l'égalité quelle qu'elle soit.

### **François CLERC, un militant atypique**

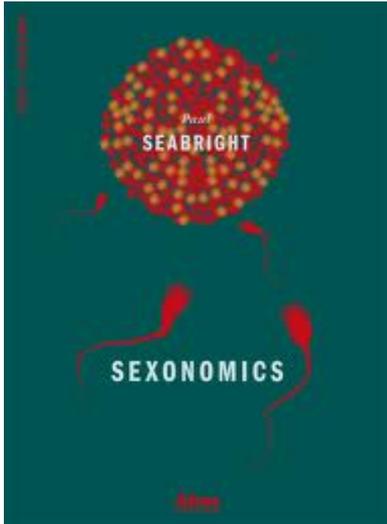
Né en Franche-Comté, et comme son père avant lui, François Clerc entre très jeune chez Peugeot, en 1972, avec son CAP de mécanique en poche. Au contact des joutes syndicales, influencé par les vents porteurs de l'après 68, mais rétif aux méthodes syndicales traditionnelles qu'il juge sclérosées, il cherche de nouvelles voies d'actions. Il décide d'abord de reprendre des études et il obtient son bac technique à 38 ans. «

Je suis retourné à l'usine et la direction a refusé la promotion à laquelle mon diplôme me donnait droit. C'est à cet instant que j'ai décidé de me battre. Si la direction avait utilisé mon baccalauréat pour m'isoler dans un bureau avec un ordinateur, je n'aurais sans doute rien pu faire ! ».

François Clerc, avec cinq autres délégués CGT de l'entreprise, décide d'attaquer en référé la direction du groupe pour discrimination syndicale. « En 1995, Noël Hennequin, un de mes collègues de l'atelier d'outillage, avait écrit à Jacques Calvet, le PDG de PSA. Il se plaignait de ne pas avoir eu de promotion depuis 1965, malgré l'estime de ses collègues et de ses supérieurs. Il végétait à l'échelon 215 de la grille de la métallurgie quand d'autres, entrés à la même époque et de compétence égale, en étaient à l'échelon 365. Seulement lui, comme nous autres, était syndiqué». Avec Jean-Pierre Vadam, ils élaborent la méthode de comparaison des évolutions de carrières et obtiennent réparation auprès du tribunal des Prud'hommes de Paris. Peu de temps après, en 1998, 168 autres délégués CGT et CFDT du groupe Peugeot-Citroën sont réhabilités et réparés après une négociation conclue avec la direction. Pour la première fois, une grande entreprise française reconnaissait ses torts vis-à-vis de salariés syndiqués.

Dès la fin du procès, François Clerc décide de s'appuyer sur cette victoire et de profiter de cette nouvelle jurisprudence pour s'attaquer à d'autres cas de discrimination syndicale partout en France. Chaque semaine, il prend le train pour Paris et se rend à Montreuil au siège de la confédération CGT où il expertise, monte des dossiers et instruit des affaires en cours. La méthode de comparaison employée lors du procès Peugeot joue un rôle majeur. Cette méthode, couramment appelée « méthode Clerc », est devenue un gage de succès devant les tribunaux. Avec le temps, et en l'adaptant, elle a pu être utilisée avec succès pour des cas de discriminations sexuelles.

Aujourd'hui, François Clerc intervient toujours dans les affaires de discriminations. Il fait toujours partie des effectifs de l'usine PSA Sochaux où il vient de passer cadre supérieur grâce à une VAES (validation des acquis de l'expérience syndicale) proposé par SciencesPo Paris. Il continue ses nombreuses interventions en France : conseils auprès d'inspecteurs du travail et d'avocats, cours et conférences à des étudiants, expertise à la Halde. Depuis 2010, il a intégré l'Observatoire de la Parité entre les femmes et les hommes...



**Paul SEABRIGHT**

## SEXONOMICS

### Texte de présentation:

**La guerre des sexes n'est pas irrémédiable.** Chercheur turbulent, Paul Seabright réfute ceux qui tiennent la différence entre les hommes et les femmes pour une fatalité inscrite dans l'évolution. Il conteste également ceux qui nient tout conditionnement biologique dans l'inégalité dont pâtissent encore les femmes malgré d'indéniables efforts en faveur de la parité. Refusant tout

manichéisme, Paul Seabright lance une offensive de charme. Analysant l'accouplement des punaises de lit aussi bien que les comportements des conseils d'administration, ce professeur de sciences économiques nous invite à un fantastique voyage de la préhistoire jusqu'aux compétitions actuelles imposées par l'économie de marché. Pour lui, les ressorts de l'échange entre sexes ne peuvent être compris et déchiffrés qu'en observant le passé le plus lointain. Traversant avec brio le temps et les disciplines – biologie, sociologie, anthropologie –, il démontre que les hommes et les femmes ont toujours su, au cœur des conflits, faire équipe et pourraient utiliser cette capacité pour favoriser aujourd'hui la coopération et l'égalité entre les sexes.

### Biographie:

**Paul Seabright** propose une « histoire naturelle de l'économie ». C'est dans la préhistoire, en réinterprétant le darwinisme, qu'il trouve les clés du comportement des hommes et des femmes dans l'économie de marché. La domination des mâles et la guerre des sexes ne sont pas une fatalité.

Né en 1958 en Angleterre, Paul Seabright, est docteur en sciences économiques de l'université d'Oxford. Il a notamment enseigné à l'université de Cambridge ainsi qu'à l'Ecole polytechnique de Paris. Il est auteur de *La Société des Inconnus: Histoire naturelle de la collectivité humaine* (éditions Markus Haller, 2010) et chroniqueur au *Monde*. Il est actuellement professeur de sciences économiques à l'Ecole d'Economie de Toulouse et directeur de l'IAST (Institute for Advanced Studies in Toulouse).



**Najat VALLAUD-BELKACEM**

Ministre des Droits des femmes

Porte-parole du Gouvernement

**Recherche et action publique :  
travailler ensemble pour faire avancer les  
droits des femmes**

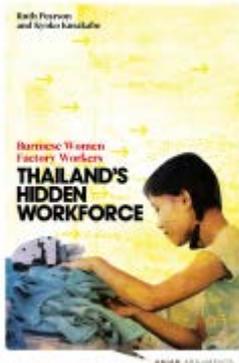
## La bibliothèque de Sciences Po et PRESAGE

### Genre et marché du travail en France



avec Françoise MILEWSKI et Hélène PERIVIER

Les inégalités entre les femmes et les hommes se manifestent dans tous les champs sociaux : éducatif, professionnel, politique et familial. Comment les caractériser ? Quels sont leurs fondements ? Sur le marché du travail, comment se construisent les processus de discriminations, quels sont les enjeux de l'accès au pouvoir et quelles sont les politiques publiques qui devraient être mises en œuvre ? L'analyse des rapports sociaux de sexe, en particulier dans la sphère de l'emploi, fait appel à l'apport de toutes les sciences sociales.



**Ruth PEARSON & Kyoko KUSAKABE**

## **Thailand's Hidden Workforce, Burmese Migrant Women Factory Workers**

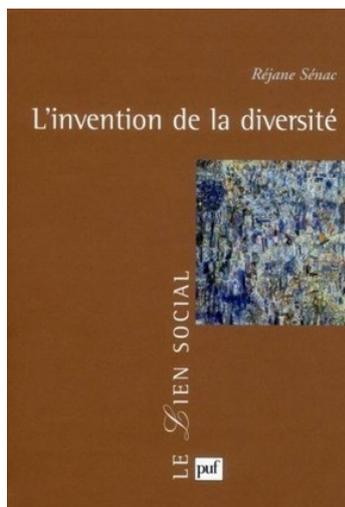
### **Presentation words :**

Millions of Burmese women migrate into Thailand each year to form the basis of the Thai agricultural and manufacturing workforce. Un-documented and unregulated, this army of migrant workers constitutes the ultimate "disposable" labour force, enduring grueling working conditions and much aggression from the Thai police and immigration authorities. This insightful book ventures into a part of the global economy rarely witnessed by Western observers. Based on unique empirical research, it provides the reader with a gendered account of the role of women migrant workers in Thailand's factories and interrogates the ways in which they strategize about their families and their futures.

### **Biographies:**

**Ruth Pearson** is Professor of International Development at the University of Leeds, UK. She has undertaken research on women's work in the global economy, focusing recently on migrant workers and gendered globalisation, and has carried out empirical work in Latin America, including Mexico, Argentina, Bolivia and Cuba, as well as in Thailand and Europe. She has a particular interest in the intersections of women's productive and reproductive roles and their implications for understanding globalisation and crisis in the contemporary economy.

**Kyoko Kusakabe** is Associate Professor of Gender and Development Studies in the School of Environment, Resources and Development at the Asian Institute of Technology, Thailand. She is a visiting Professor at PRESAGE for the autumn semester 2012. Her visiting is sponsored by the Japan Foundation. She gives courses at the Campus du Havre and at PSIA (*Paris School of International Affairs*). Her research interests are centred on gendered mobility and migration in the Greater Mekong Subregion and the effect of regional economic integration on women's work and employment. She has undertaken empirical work in Thailand, Laos and Cambodia and has a special interest in women and transborder trade.



**Réjane SENAC**

## L'égalité femmes-hommes au défi de la diversité

### Présentation:

De quelle manière la diversité « à la française » éclaire-t-elle les enjeux et les limites de l'opposition entre une tradition républicaine universaliste réputée en crise et un modèle multiculturaliste au cœur d'un monde globalisé ?

« Liberté, égalité, diversité »: les fondements de la République française doivent-ils être reconsidérés au nom de la modernité ? Au-delà de sa dimension apparemment consensuelle, la diversité interroge les tensions entre politique d'égalité et politique de l'identité, république indivisible et société de la reconnaissance. "Entre universalisme et multiculturalisme, s'agit-il d'un nouveau paradigme occultant ou repensant les rapports de pouvoir et leur articulation, en particulier entre sexisme et racisme ?" Ce livre répond à ce questionnement en se fondant sur une lecture critique des rapports institutionnels, des accords collectifs, des chartes et des déclarations sur la diversité. Il s'appuie également sur une enquête qualitative auprès de plus de cent soixante responsables de différents champs de l'espace public – politique, institutionnel, professionnel, syndical, associatif, religieux et universitaire. À l'issue de cette recherche, l'invention de la diversité peut être qualifiée de politique parce qu'elle incarne non seulement l'avènement d'un sujet légitime de politique publique, mais aussi et avant tout celui d'un principe de justice. À l'instar de la promotion de la parité, celle de la diversité contribue en effet à conditionner le principe d'égalité à son utilité au nom d'un libéralisme vertueux. Sacrifier l'égalité à la valorisation de la différence ne revient-il pas, en définitive, à rendre politiquement correcte une forme larvée de sexisme et de racisme « bienveillants » ?

### Biographie:

**Réjane Sénac** est chercheuse CNRS au Centre de recherches politiques de Sciences Po – CEVIPOF, elle est docteure de science politique de l'IEP de Paris et diplômée d'un troisième cycle de droit et d'une maîtrise de philosophie de l'Université de Paris 1 – Panthéon Sorbonne. "Elle enseigne à Sciences Po Paris et à l'Université Sorbonne nouvelle." par "Elle enseigne à Sciences Po Paris et aux Universités Sorbonne nouvelle - Paris 3e et Pierre et Marie Curie - Paris 6. Ses recherches interrogent les tensions entre le principe d'égalité républicaine et la persistance des inégalités (sexuées mais aussi racialisées) à la lumière du lien entre normes et règles, sentiments de justice et politiques publiques. Elle est notamment l'auteure de *L'invention de la diversité* (PUF, 2012), du « *Que sais-je ?* » *La parité* (PUF, 2008) et de *L'ordre sexué – La perception des inégalités femmes-hommes* (PUF, 2007). Elle a été secrétaire générale de l'Observatoire de la parité, service du Premier Ministre, de 2001 à 2003, avant de se consacrer à l'enseignement et la recherche.